



TOGO



Agence de l'Eau Rhône
Méditerranée & Corse



BENIN

Coopération institutionnelle

Coopération décentralisée et Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Togo et au Bénin

RAPPORT FINAL PHASE 1

Juillet 2014 – Juillet 2015



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| ACRONYMES | 3 |
| 1. Introduction et rappels..... | 5 |
| 1.1 Rappels sur le projet..... | 5 |
| 1.2 Missions réalisées..... | 6 |
| 2. Gestion de la connaissance | 7 |
| 2.1 Analyse des besoins et orientations en matière de systèmes d'information | 7 |
| 2.2 Cartographie des projets de solidarité à l'échelle des communes regroupées par sous-bassins | 8 |
| 3. Accompagnement à la conception et au montage de projets de solidarité | 9 |
| 3.1 Identification des projets en cours de montage et alimentation d'une bourse aux projets. | 9 |
| Coordination avec les groupes pays Togo et Bénin de CUF | 9 |
| 4. Analyse de la gouvernance à l'échelle du bassin en lien avec l'Autorité du Bassin du Mono | 23 |
| 4.1 Analyse de la structuration de l'ABM et avancement dans la mise en œuvre de l'institution . | 23 |
| 4.2 Rôle des acteurs, implication de la société civile, coordination avec les partenaires | 23 |
| 5. Analyse de la méthodologie de planification et de mise en œuvre..... | 25 |
| 5.1 Etude des documents élaborés par l'ABM avec le soutien du CCRE..... | 25 |
| 5.2 Identification des actions clés pour la phase 2..... | 25 |
| Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées..... | 28 |
| Annexe 2 : Documents consultés | 31 |
| Annexe 3 : Feuille de route ABM..... | 34 |
| Annexe 4 : Cartes et listes des projets de solidarité au Togo et au Bénin | 36 |
| Annexe 5 : Compte-rendu des 2 rencontres d'information et d'échanges sur le secteur de l'eau potable et de la GIRE au Bénin et au Togo les 7 et 9 juillet (Paris et Lyon)..... | 48 |
| Annexe 6 : Compte-rendu de l'Atelier de validation du projet de TdR pour le plan d'action stratégique de l'ABM | 49 |
| Annexe 7 : Projet de TdR pour l'élaboration d'un plan d'action stratégique de l'ABM..... | 56 |

ACRONYMES

| | |
|-----------|---|
| ABM | Autorité du Bassin du Mono |
| ABN | Autorité du Bassin du Niger |
| ABV | Autorité du Bassin de la Volta |
| AEP | Approvisionnement en Eau Potable |
| AEPA | Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement |
| AE RMC | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse |
| AFD | Agence Française de Développement |
| ASDI | Agence suédoise de coopération internationale au développement |
| BAD | Banque Africaine de Développement |
| ANCB | Association Nationale des Communes du Bénin |
| CCLC | Communauté de Communes des Lagunes Côtières |
| CCRE | Centre de Coordination des Ressources en Eau |
| CEB | Communauté Electrique du Bénin |
| CEDEAO | Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| CIED | Conseil Intercommunal d'Eco-Développement |
| CIWA | Cooperation in International Waters in Africa (Banque mondiale) |
| CTBM | Comité Technique du Bassin du Mono |
| CTE | Comité Technique des Experts |
| CUF | Cités Unies France |
| CVD | Comités Villageois de Développement |
| EAV | Eau pour la vie |
| EPCI | Etablissement Public de Coopération Intercommunale |
| GIRE | Gestion Intégrée des Ressources en Eau |
| GIZ | Agence de coopération internationale allemande |
| GWP/AO | Partenariat Mondial de l'Eau / Afrique de l'Ouest |
| JVE | Jeunes Volontaires pour l'Environnement |
| OIEau | Office International de l'Eau |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| PAHV-Mono | Projet d'Aménagement Hydro-agricole de la Basse Vallée du fleuve Mono |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PNE | Partenariat National de l'Eau |
| PNRN | Parc Naturel Régional de la Narbonnaise |
| PS-Eau | Programme Solidarité Eau |

| | |
|-------|---|
| RIOB | Réseau International des Organismes de Bassin |
| RMC | Rhône Méditerranée Corse |
| SDAGE | Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux |
| SAGE | Schéma d'aménagement et de gestion des eaux |
| SIE | Système d'Information sur l'Eau |
| SIG | Système d'Information Géographique |
| SPANC | Service Public d'Assainissement Non Collectif |
| TdE | Togolaise des Eaux |
| TdR | Termes de Référence |
| UCT | Union des Communes du Togo |
| UE | Union européenne |
| UEMOA | Union Economique et Monétaire Ouest Africaine |
| VIN | ONG-Victimes des Inondations du barrage de Nangbéto |
| WASH | Eau, hygiène et assainissement |

1. Introduction et rappels

1.1 Rappels sur le projet

La Phase 1 du projet s'étend de juillet 2014 à juillet 2015 (cf. document Programme d'activités 2014-2015 – 1^{ère} Tranche - Mars 2014). Financé par l'Agence de l'Eau française Rhône Méditerranée Corse dans le cadre de la loi française dite « Oudin Santini » sur la coopération décentralisée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, le projet est mis en œuvre conjointement par l'Office International de l'Eau (OIEau) et le Programme Solidarité Eau (PS-Eau), en concertation étroite avec les autorités togolaises et béninoises ainsi que le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) en Afrique de l'Ouest.

Dans un souci de parfaite appropriation, le projet vise au Togo et au Bénin à :

- Accompagner la bonne mise en œuvre des processus de GIRE ;
- Faciliter la mise en œuvre de projets de solidarité internationale dans le cadre de la loi Oudin Santini ;
- Renforcer les capacités des experts.

Trois « piliers » fondamentaux de la GIRE à l'échelle du bassin sont visés :

- La consolidation de la gouvernance ;
- La gestion des connaissances et les Systèmes d'Information sur l'Eau ;
- La planification de la gestion des ressources en eau. Dans le cadre du projet, la programmation et le financement des mesures à court terme sont en particulier liés au développement des projets de coopération décentralisée.

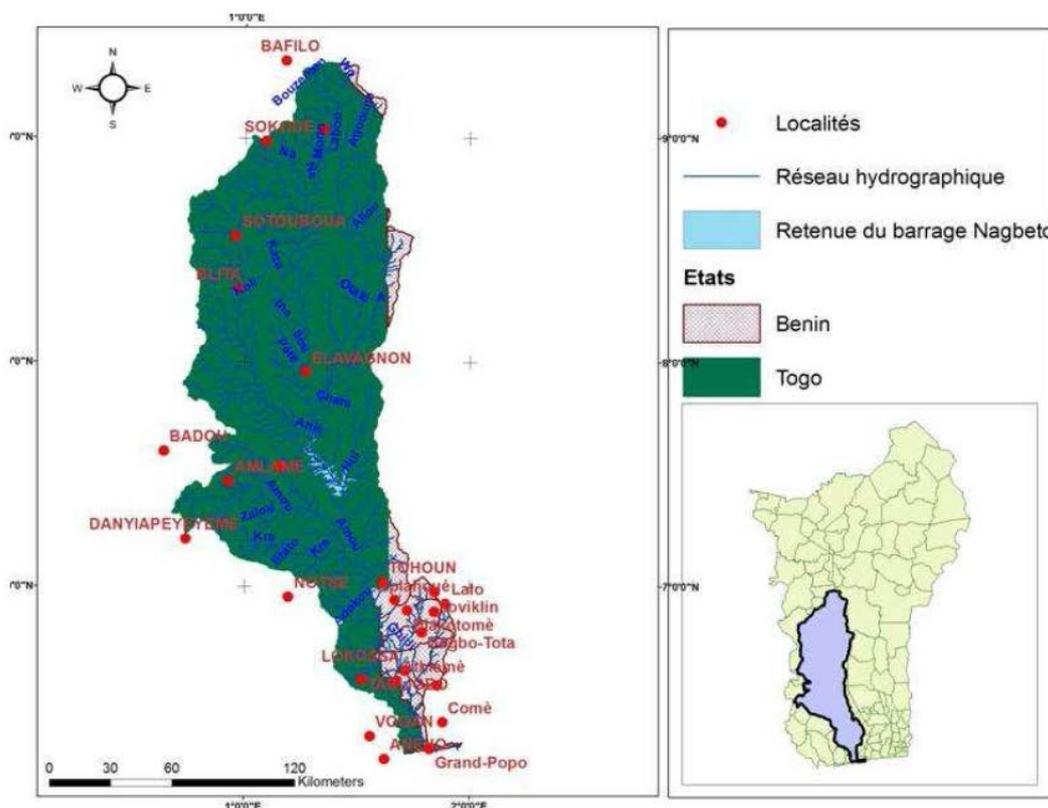


Figure. Bassin transfrontalier du Mono

Le projet concerne plus particulièrement le bassin versant du Mono, partagé par les deux pays. L'Autorité du Bassin du Mono (ABM) a été officiellement créée fin 2014 avec l'appui du Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO.

1.2 Missions réalisées

Une mission préliminaire réalisée par l'OIEau début juillet 2014 avait permis la participation à la Réunion constitutive de l'ABM. Les missions en Afrique ont ensuite été réalisées par MM. Christophe Brachet et Philippe Mouton, responsables du projet respectivement à l'OIEau et à pS-Eau.

Une première mission des deux experts français s'est ainsi déroulée du 22 au 29 octobre 2014. Elle a permis entre autres de rencontrer :

- au Togo la Direction de la Planification et de la Gestion des ressources en eau, l'Union des Communes du Togo, JVE, Eau Vive et l'AFD ;
- au Bénin la Direction de la Planification et de la Gestion de l'Eau, l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), le PNE-Bénin et Protos.

Plusieurs visites de terrain de projets de solidarité dans les deux pays (dont le Projet PNR Narbonnaise /CIED) ont par ailleurs été réalisées.

La seconde mission des deux mêmes experts s'est déroulée entre le 18 et 28 juin 2015. Cette seconde mission a permis :

- 4 visites de terrain auprès d'élus et d'agents communaux des services eau et assainissement de collectivités béninoises pour travailler sur le montage de projets de coopération, en lien avec les collectivités et/ou associations françaises partenaires. Il s'agit des communes de Glazoué (partenaire du CASOI 70), de Parakou (partenaire de la ville d'Orléans), Ouaké (partenaire du SEVE) et Pobé (partenaire de la Société des Eaux de Marseille) ;
- Des entretiens avec l'association Les amis du Togo et le bureau d'études togolais IGA pour discuter de l'avancement du projet porté par Electriciens sans frontières dans la commune de Notsé, et sur lequel ils sont partenaires ;
- La tenue d'un atelier technique de l'ABM co-organisé et financé par le CCRE-CEDEAO les 24 et 25 juin à Lomé. Initialement prévu à Cotonou, cet atelier a dû être déplacé à la demande des autorités béninoises du fait des échéances électorales ;
- L'accueil en France d'une délégation composée de 2 experts béninois et 1 expert togolais entre le 6 et 11 juillet 2015, qui a participé à 2 rencontres d'information et d'échanges sur le secteur de l'eau potable et de la GIRE au Bénin et au Togo, organisées à Paris et à Lyon. La délégation a également été accueillie dans les locaux de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à Lyon.

Le présent rapport détaille les activités réalisées suivant les quatre résultats attendus :

- RA1 - Gestion de la connaissance
- RA2 - Accompagnement à la conception et au montage de projets de solidarité

- RA3 - Analyse de la gouvernance à l'échelle du bassin en lien avec l'Autorité du Bassin du Mono
- RA4 - Analyse de la méthodologie de planification et de mise en œuvre

2. Gestion de la connaissance

2.1 Analyse des besoins et orientations en matière de systèmes d'information

Ce sujet intéresse particulièrement les deux pays :

- Au Togo, il existe des besoins en matière de Système d'Informations sur l'Eau / SIE (dans ou en dehors du bassin du Mono), en accompagnement d'un projet d'appui de la BAD (étude de faisabilité réalisée), en particulier s'agissant des liens avec l'AEPA et l'intégration des projets de solidarité internationale sur ces secteurs ;
- Au Bénin, le Système National d'Information est en cours de mise en place.

Une session d'information et de partage d'expérience sur les SIE avait été prodiguée en mars 2014 en France par l'OIEau aux experts togolais dans le cadre d'un autre projet. La GIZ au Bénin est par ailleurs intéressée par une éventuelle collaboration avec l'OIEau pour le développement du SIE au Bénin (ainsi que pour l'opérationnalisation du centre de formation aux métiers de l'eau de la SONEB à Cotonou).

Des sujets peuvent particulièrement intéresser les deux pays en matière de gestion commune des données (y compris à travers l'ABM), s'agissant par exemple des données hydrologiques. Des applications utilisant ces données sont clairement identifiées s'agissant de la gestion du risque d'inondation (prévision des crues), ou encore pour la gestion des barrages.

Une demande spécifique de « remontée » des données caractéristiques relatives aux projets de solidarité au niveau des services concernés de l'Etat a été exprimée. Le SIG initié dans le cadre du présent projet (cf. ci-après) peut répondre en partie à cette demande.

Comme complément à cette demande, le pS-Eau dispose déjà d'un atlas en ligne sur son site :

http://www.pseau.org/outils/actions/action_atlas.php

Il est facilement accessible et consultable par n'importe quel internaute, et régulièrement alimenté. Cet atlas en ligne recense notamment l'ensemble des actions de solidarité internationale eau et assainissement conduites au Bénin et au Togo par les acteurs de coopération français et dont le pS-Eau a connaissance, sous forme de fiches-actions. Ces fiches-actions regroupent les données suivantes : résumé du projet, contexte et enjeux, objectifs, durée, budget, activités programmées, partenaires impliqués. Le recensement de ces projets vise à l'exhaustivité, mais certains peuvent échapper au « radar » du pS-Eau ; raison pour laquelle un rapprochement avec les services centraux et déconcentrés eau et assainissement des Etats béninois et togolais ne pourrait qu'être profitable pour viser à cette exhaustivité, en croisant nos données et informations respectives.

Au niveau de l'ABM il est un peu tôt pour se prononcer s'agissant du SIE, la Direction exécutive

de l'institution n'étant pas encore en place (cf. 4.1). Le sujet des inondations constitue clairement un thème transfrontalier d'intervention. Une étude de faisabilité d'un système de prévision et d'alerte aux crues a été réalisée en 2011 sur financement de la GIZ.

2.2 Cartographie des projets de solidarité à l'échelle des communes regroupées par sous-bassins

Une carte des projets de solidarité au Togo et au Bénin a été produite par l'OIEau à l'aide des données de pS-Eau. Cette représentation à travers un SIG à l'échelle des deux pays permet d'ores et déjà diverses analyses. Les cartes produites et les tables correspondantes (collectivités au Togo et au Bénin – Partenaire français...) sont reproduites en Annexe 4.

3. Accompagnement à la conception et au montage de projets de solidarité

3.1 Identification des projets en cours de montage et alimentation d'une bourse aux projets.

Coordination avec les groupes pays Togo et Benin de CUF

- **Identification de structures locales au Togo et au Bénin déjà porteuses de projets ou potentiellement facilitatrices dans le repérage et le montage de futurs projets**

Au Togo

⇒ *Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE)*

JVE Togo est la représentation nationale dans le pays de l'ONG JVE internationale. Le cœur de son activité est d'accompagner les communautés affectées par la construction des grands barrages hydroélectriques. Et donc de promouvoir et de structurer des instances de dialogue multi-acteurs autour d'une gestion/utilisation concertée des ressources en eau à l'échelle de bassins versants, afin de prévenir tout conflit d'usages intercommunautaires.

JVE débute ses actions au Togo en 2006. Elle dispose à ce jour d'une expérience certaine dans la sensibilisation et la formation des communautés vivant de l'exploitation des ressources en eau (pêcheurs, agriculteurs, organisations de la société civile...), notamment sur le bassin du Mono, où un important projet de barrage hydroélectrique (Adjarala) est actuellement sur les rails (les études d'impact environnementales sont déjà réalisées).

Son expertise des problématiques rencontrées et sa connaissance des acteurs implantés sur le Mono peut être précieuse en vue de l'élaboration de futurs projets liés à la GIRE.

En prise directe avec les organisations à la base, l'ONG peut jouer un rôle de catalyseur des besoins et demandes exprimés par ces communautés. Et les accompagner dans la formalisation de ces besoins sous forme de projets concrets, qui pourraient potentiellement alimenter une « bourse aux projets », consultable par les acteurs français sensibles à une démarche de coopération avec des partenaires togolais sur les thématiques eau/assainissement/GIRE.

Suites à donner : Rester en veille sur les futurs programmes d'accompagnement des acteurs locaux initiés par JVE sur le Mono. Plusieurs idées de projets et/ou propositions de projets, dont le degré d'élaboration/structuration est plus ou moins avancé, doit être soumis par JVE au pS-Eau lors du dernier trimestre 2015. Un travail collégial sera amorcé par la suite pour rédiger ces projets et rechercher les partenaires susceptibles d'y prendre part.

⇒ *Eau Vive*

C'est une ONG d'envergure internationale, reconnue pour son expérience en montage et conduite de projets « WASH » (eau, hygiène et assainissement), qui dispose d'une représentation permanente au Togo depuis 2011.

Eau Vive implémente actuellement un important Programme de « *Renforcement de la participation communautaire pour la protection de l'environnement et la restauration de la fertilité des sols* »

(PPERF), financé par l'Union européenne. L'objectif global du programme est de contribuer à la protection de l'environnement et de la biodiversité à travers la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation des activités des populations.

Ce Programme, qui cible la région de la Kara, se déroule hors « zone Mono-Couffo ». Parallèlement, Eau Vive développe des programmes WASH plus classiques, notamment dans les régions des Plateaux et Maritime, 2 régions dont une importante portion du territoire se trouve, lui, sur le bassin du Mono. A travers ces programmes, Eau Vive travaille notamment à la structuration et à l'organisation des Comités Villageois de Développement (CVD), pour les autonomiser davantage comme véritables acteurs et décideurs du développement de leurs propres territoires.

L'ambition d'Eau Vive est de pouvoir combiner dans un même programme les aspects eau, assainissement, environnement et développement d'activités génératrices de revenus pour les populations. Dans cette logique, les enseignements du Programme PPERF pourraient s'appliquer et se répliquer au niveau des programmes eau et assainissement actuellement en cours d'implémentation dans les régions Maritime et des Plateaux. En ciblant notamment des communes de ces 2 régions implantées sur le bassin du Mono. Et en favorisant la prise en compte par les CVD des problématiques eau, assainissement et GIRE, auxquelles elles sont confrontées.

Suites à donner : Eau Vive et l'UCT (cf. ci-dessous) vont répondre à un appel à propositions de la délégation de l'Union européenne au Togo (clôture des candidatures le 12/10/2015), dont un des domaines d'intervention porte sur des actions eau et assainissement. Ces deux structures ont accueilli favorablement le lancement du Programme Mono, qui rejoint et complète les objectifs et activités à soumettre dans le cadre de cet appel à propositions : appui à l'amélioration de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des services d'eau potable et d'assainissement au sein des communes togolaises par le renforcement de leurs connaissances et capacités. C'est donc naturellement que le pS-Eau se voit associé au montage du dossier à soumettre à l'UE avec Eau Vive et l'UCT. Le choix des communes bénéficiaires pour cet appui spécifique se fera sur appel à candidature, celles implantées sur le bassin du Mono susciteront une attention particulière. Si le dossier est retenu par l'UE, cette collaboration fournira un bel exemple de mutualisation de moyens et d'objectifs ; et amplifiera les résultats escomptés par le programme Mono.

⇒ *Union Européenne*

L'UE finance d'importants programmes dans plusieurs régions et communes urbaines du Togo, qui portent sur l'accès à l'eau et à l'assainissement (eaux usées/déchets solides) et sur la gestion concertée et participative des ressources naturelles. Sans que ces programmes fassent nécessairement le lien entre eau, assainissement et GIRE locale. Des opportunités existent pour des collectivités et acteurs associatifs français de développer et d'initier des actions complémentaires dans des localités visées par ces Programmes européens.

Suites à donner : Faire connaître l'existence de ces Programmes européens auprès d'acteurs français potentiellement intéressés pour intervenir au Togo, et les accompagner dans leur démarche.

⇒ *Union des Communes du Togo (UCT)*

L'UCT rassemble les 22 communes togolaises et a pour objectif de renforcer leurs compétences et capacités dans le cadre de la décentralisation, même si ce processus reste encore inachevé au Togo. Les élections municipales sont attendues depuis plusieurs années.

L'UCT travaille de manière étroite avec certaines collectivités françaises partenaires de communes togolaises, ainsi qu'avec CUF. Cette institution pourrait donc être un bon relais pour faire remonter des besoins et des demandes d'appui exprimés par ses collectivités membres sur les thématiques de

l'eau, l'assainissement et la GIRE, quel qu'en soit le degré de maturation. Ces projets « en gestation » alimenteront une forme de bourse aux projets. Cette idée a été soumise à l'UCT lors de notre visite dans leurs locaux, qui l'a approuvé.

Une première séance d'information sur le lancement et les objectifs poursuivis par le Programme Mono s'était tenue en mai 2014 lors d'un groupe pays Togo à CUF, qui réunit l'ensemble des collectivités et comités de jumelage engagés au Togo sur des projets de coopération. Ces acteurs seront périodiquement informés de l'état d'avancement du Programme et des corrélations possibles à faire avec leurs propres projets.

Suites à donner : Travail en commun, conjointement avec Eau Vive, pour constituer un dossier en réponse à un appel à propositions de la délégation de l'Union européenne au Togo (Cf. ci-dessus le paragraphe consacré à Eau Vive), portant sur des actions eau et assainissement. Il s'agit de renforcer au sein de certaines communes togolaises (dont plusieurs sont implantées sur le bassin du Mono) l'exercice de la maîtrise d'ouvrage locale des services d'eau potable et d'assainissement. Rapprochement avec les collectivités et associations françaises rattachées au groupe pays Togo, notamment celles intervenant sur l'eau.

Au Bénin

⇒ *Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin)*

Le PNE-Bénin est membre du réseau Partenariat Mondial de l'Eau (Global Water Partnership – GWP). Son mandat fondateur repose sur le plaidoyer pour une bonne gouvernance du secteur de l'eau, basé sur la prise en compte et la promotion de la GIRE (équilibre entre besoins/usages et ressources disponibles, préservation de la qualité des ressources en eau, etc...).

Il dispose de 8 antennes décentralisées sur l'ensemble du territoire avec les PLE (partenariats locaux de l'eau) qui rassemblent communes, services déconcentrés, usagers...

Le PNE est un acteur incontournable dans le secteur de l'eau au Bénin : il est partie prenante de tous les réseaux existants (collectifs d'ONG, d'acteurs de la société civile, instituts de recherche...) et il est un partenaire direct des administrations centrales (DGEau, Soneb, DNSP) comme des principaux bailleurs de fonds.

A l'instar de JVE au Togo, il travaille en prise directe auprès des différentes catégories d'usagers (éleveurs, agriculteurs, association des consommateurs d'eau potable...), qui ont en commun l'utilisation et le partage d'une même ressource et qui dépendent d'un même écosystème. Ce travail de mobilisation et d'information est plus avancé sur le bassin de l'Ouémé, dont l'aménagement est une des priorités de l'Etat béninois. Un SDAGE y est déjà établi et la mise en place de comités de bassin est en cours.

Sur le bassin du Mono, le PNE collabore avec l'ONG belge Protos sur l'aménagement de sites comprenant des forages artésiens (récupération et valorisation des eaux) et sur la protection des berges impactées par les effets de l'érosion. Plusieurs communes des départements du Mono et du Couffo sont ciblées par ces actions : Lokossa, Athiémé, Dogbo, Lalo...

La problématique des inondations qui affectent régulièrement ces communes est aussi une forte préoccupation, avec comme objectif la mise en place d'un système d'alerte opérationnel et efficace.

Suites à donner : Croiser les actions conduites par le PNE (associé à Protos) dans plusieurs communes du Mono-Couffo avec les projets de coopération décentralisée portés par les collectivités françaises sur ces mêmes communes béninoises. Etablir des parallèles (en termes de contenus) et des mises en relation éventuelles pour de futures actions concertées.

Organiser sur le bassin du Mono des ateliers d'information, d'échanges d'expériences et de pratiques sur quelques principes d'application concrète de la GIRE à une échelle locale : protection des captages, érosion, pollution des ressources en eau/maladies hydriques/faible taux de couverture en

services AEPA, dégradation des berges et des écosystèmes aquatiques, prévention des conflits d'usages, inondations... Associer le PNE, Protos et l'ANCB dans l'organisation de ces ateliers, acteurs incontournables déjà mobilisés sur ces thèmes.

⇒ *Protos*

Protos est une ONG belge qui intervient au Bénin, et plus spécifiquement sur le secteur eau et assainissement, depuis une quinzaine d'années. Son professionnalisme et son expertise sont connues et reconnues, c'est un acteur important parmi les ONG de stature internationale qui sont investies au Bénin dans le secteur AEPA.

La GIRE constitue un point d'ancrage de l'ONG dans la conduite de ses projets. Et les communes en constituent les portes d'entrée privilégiées.

Le défi, dans un premier temps, reste d'informer et de former les conseillers communaux et les services techniques sur leurs rôles et responsabilités autour de la GIRE. Pour, dans un second temps, soutenir et accompagner la mise en place de formes de coopération intercommunale sur des aspects pratiques de GIRE : la gestion des risques liées aux inondations, la pollution des cours d'eau avec ses répercussions économiques et sanitaires, l'érosion des berges...

Protos travaille déjà en partenariat avec le PNE et l'ANCB sur la mise en application des principes de la GIRE à une échelle locale, mais la coordination des activités des uns et des autres en la matière n'est pas toujours facile à orchestrer.

Protos mène par ailleurs plusieurs programmes spécifiquement liés la réalisation d'infrastructures d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, couplées au renforcement des compétences des acteurs du secteur, sur le Mono et dans l'Atacora-Donga.

Suites à donner : Croiser les actions conduites par Protos dans plusieurs communes du Mono-Couffo avec les projets de coopération décentralisée portés par les collectivités françaises sur ces mêmes communes béninoises. Etablir des parallèles (en termes de contenus) et des mises en relation éventuelles pour de futures actions concertées.

Organiser sur le bassin du Mono des ateliers d'information, d'échanges d'expériences et de pratiques sur quelques principes d'application concrète de la GIRE à une échelle locale : protection des captages, érosion, pollution des ressources en eau/maladies hydriques/faible taux de couverture en services AEPA, dégradation des berges et des écosystèmes aquatiques, prévention des conflits d'usages, inondations... Associer le PNE, Protos et l'ANCB dans l'organisation de ces ateliers, acteurs incontournables déjà mobilisés sur ces thèmes.

⇒ *Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)*

Homologue de l'UCT au Bénin, l'ANCB rassemble les 77 communes béninoises et a pour objectif de renforcer leurs compétences et capacités dans le cadre de la décentralisation. Elle accompagne et conseille également les collectivités françaises engagées au Bénin dans leurs actions de coopération décentralisée.

Elle travaille conjointement avec le PNE et Protos sur des actions communes : vulgarisation des connaissances sur les principes de la GIRE auprès des communes et des acteurs non étatiques (marâchers, irrigants, éleveurs, association d'usagers...), mise en synergie des acteurs sur le bassin du Mono, appui à la structuration d'organisations communautaires...

A l'instar de l'UCT au Togo, l'ANCB constitue un interlocuteur clé pour faire remonter des besoins et des demandes d'appui exprimés par ses collectivités membres sur les thématiques de l'eau, l'assainissement et la Gire, quel qu'en soit le degré de maturation. Ces projets « en gestation » alimenteront eux aussi une forme de bourse aux projets.

Une première séance d'information sur le lancement et les objectifs poursuivis par le Programme Mono s'est tenue en avril 2014 lors d'un groupe pays Bénin à CUF, qui réunit l'ensemble des

collectivités et comités de jumelage engagés au Bénin sur des projets de coopération. Ces acteurs seront périodiquement informés de l'état d'avancement du Programme et des corrélations possibles à faire avec leurs propres projets.

Suites à donner : Consulter l'ANCB pour recenser les demandes et/ou projets eau/assainissement/GIRE émanant de ses collectivités membres ; rapprochement avec les collectivités françaises rattachées au groupe pays Bénin, notamment celles intervenant sur l'eau. Organiser sur le bassin du Mono des ateliers d'information, d'échanges d'expériences et de pratiques sur quelques principes d'application concrète de la GIRE à une échelle locale : protection des captages, érosion, faible taux de couverture en services AEPA > pollution des ressources en eau > maladies hydriques, dégradation des écosystèmes aquatiques, prévention des conflits d'usages, inondations... Associer le PNE, Protos et l'ANCB dans l'organisation de ces ateliers, acteurs incontournables déjà mobilisés sur ces thèmes.

- **Identification de projets en cours d'élaboration par des acteurs français**

Sur l'année écoulée, un rapprochement a pu être opéré avec plusieurs acteurs de coopération français, eux-mêmes partenaires de collectivités béninoises et/ou togolaises qui ne sont pas toutes forcément implantées sur le bassin du Mono, mais qui font face à de réelles problématiques d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Le tableau ci-après donne un aperçu synthétique de ces acteurs en cours d'accompagnement par le pS-Eau, et du degré d'avancement dans l'élaboration de leur projet.

Projets portés par des acteurs français en cours de montage et accompagnés par le pS-Eau

| Acteur accompagné | Région et Bassin d'origine en France | Collectivité française associée et/ou pressentie | Localité bénéficiaire partenaire | Pays | Bassin Mono | Projet | Etat d'avancement |
|---|--------------------------------------|---|---|-------|-------------|---|---|
| Electriciens sans Frontières (ESF) | PACA, bassin RMC | Le Pont de Beauvoisin (Savoie) Marseille Provence Métropole (MPM) | Commune de Notsé | Togo | Oui | Ouvrages d'AEP et d'assainissement au sein d'écoles et de dispensaires de santé | Etude hydrogéologique en cours. Constitution et dépôt du dossier pour la phase travaux à prévoir au dernier trimestre 2015 |
| Société des Eaux de Marseille (SEM) | PACA, bassin RMC | Marseille Provence Métropole (MPM) | Commune de Pobé | Bénin | Non | Extension d'un réseau AEP + latrines scolaires | Constitution et dépôt du dossier pour la phase travaux à prévoir au dernier trimestre 2015 |
| Association 21 d'abord | Rhône-Alpes, bassin RMC | Métropole de Lyon via subvention du Fonds Eau | Village de Mempeassem | Togo | Oui | Blocs latrines partagés pour des familles | Constitution et dépôt du dossier à prévoir au dernier trimestre 2015 |
| Association Solidarité Tour du Lac Togo | Rhône-Alpes, bassin RMC | SYMIDEAU (Isère) | Canton de Kpekpleme | Togo | Oui | 5 puits, 1 forage et des latrines | Travail d'accompagnement au montage du projet à prévoir en 2016 |
| Association de main en main | Rhône-Alpes, bassin RMC | Métropole de Lyon via subvention du Fonds Eau | Commune de Lokossa, village de Tinou | Bénin | Oui | Réalisation d'une AEV | Travail d'accompagnement au montage du projet à prévoir en 2016 |
| Association Eau pour la Vie | Languedoc-Roussillon, bassin RMC | Métropole de Lyon via subvention du Fonds Eau Métropole de Montpellier ? | Commune de Ouidah, villages de Pahou et de Hounhanmendé | Bénin | Non | Extension d'une AEV | Montage du dossier bouclé. Subvention déjà accordée par le Fonds de la Métropole de Lyon. Demande en cours auprès de la Métropole de Montpellier. |
| CASOL 70 + commune de Glazoué | Franche-Comté, bassin RMC | Syndicat Intercommunal des Eaux de Champagny (Haute Saône) | Commune de Glazoué | Bénin | Non | Extension d'une AEV | Constitution et dépôt du dossier pour la phase travaux à prévoir au dernier trimestre 2015 |
| Ville d'Orléans | Centre, bassin | Ville + agglo | Commune de | Bénin | Non | Priorisation des activités | Travail d'accompagnement au |

| Acteur accompagné | Région et Bassin d'origine en France | Collectivité française associée et/ou pressentie | Localité bénéficiaire partenaire | Pays | Bassin Mono | Projet | Etat d'avancement |
|------------------------------|--------------------------------------|--|--|-------|-------------|--|--|
| | Loire Bretagne | d'Orléans | Parakou | | | en cours | montage du projet à prévoir au dernier trimestre 2015 / 1 ^{er} trimestre 2016 |
| Ville de Rillieux-la-Pape | Rhône-Alpes, bassin RMC | Ville de Rillieux-la-Pape (Rhône) | Commune de Natitingou | Bénin | Non | En cours de définition | Travail d'accompagnement au montage du projet à prévoir au dernier trimestre 2015 / 1 ^{er} trimestre 2016 |
| Association Agir ABCD Savoie | Rhône-Alpes, bassin RMC | Conseil général de Savoie ? | Commune de Sotouboua | Togo | Oui | AEP dans un collège et desserte d'un quartier mitoyen + blocs latrines | En cours de montage. Constitution et dépôt du dossier pour la phase travaux à prévoir au dernier trimestre 2015 |
| Association ELISA/HSF | Ile-de-France, Seine Normandie | SEDIF ? | Village de Gbahouété, commune d'Adja-Ouéré | Bénin | Non | Réalisation d'une AEV + blocs latrines | 1 ^{ère} phase terminée. 2 ^{ème} phase en cours de montage (réseau de distribution) pour boucler le plan de financement |
| Association Africamitiés | Centre, Loire Bretagne | Indéterminée | Commune de Kétou | Bénin | Non | Ouvrages d'AEP dans 3 villages | Travail d'accompagnement au montage du projet à prévoir en 2016 |
| Corail | Rhône-Alpes, bassin RMC | Indéterminée. SEDIF ? | Commune de Grand Popo | Bénin | Oui | A déterminer. | Projet en cours d'identification. |

3.2 Identification et approche de collectivités du Bassin RM&C qui montrent un intérêt à s'engager sur des projets au Bénin et au Togo

Lors de cette première phase de démarrage du Programme Mono, plutôt que de partir « à l'aveugle » dans l'identification et l'approche de collectivités du bassin RMC qui pourraient potentiellement s'engager sur des projets au Bénin et au Togo, il nous a paru plus judicieux et efficient de repérer les collectivités déjà engagées sur des actions de coopération eau et assainissement sur le bassin du Mono. L'objectif poursuivi est de leur proposer des activités et des financements complémentaires, si elles les jugent nécessaires, pour la poursuite et l'amplification des projets qu'elles mènent déjà.

Nous reproduisons dans les 2 tableaux ci-dessous l'ensemble des collectivités pré-identifiées, ainsi que quelques éléments très succincts de contexte sur leurs projets respectifs. Nous intégrons volontairement dans ce recensement plusieurs collectivités hors bassin RMC, car elles peuvent également être intéressées. Des synergies et des mutualisations pourraient éventuellement être à trouver avec les autres agences de bassin françaises dans le cadre du Programme Mono.

Suites à donner :

L'annotation « Informer / Evaluer les besoins / Accompagner » dans la colonne « A faire » incorporée dans les 2 tableaux suppose d'enclencher les actions suivantes :

- Informer les collectivités pré-identifiées de l'existence du Programme Mono > **déjà amorcé suite aux réunions d'échanges organisées en juillet 2015 en partenariat avec CUF et le Resacoop auxquelles elles ont participé (Cf. point suivant) ;**
- Mettre à jour les connaissances sur l'état d'avancement de leur projet et envisager les suites éventuelles à donner > **déjà amorcé, travail de collecte d'information en continu ;**
- Accompagner les collectivités intéressées par les perspectives offertes par le Programme Mono dans le montage d'un nouveau projet ou d'une nouvelle phase de projet > **à développer en phase 2 du Programme.**

Actions de coopération eau et assainissement au Togo sur le Bassin du Mono

| Collectivité française | Partenaire français (opérateur) | Bassin d'origine en France | Partenaire local (opérateur) | Localités partenaire | Projet | A faire |
|-------------------------|--|----------------------------|------------------------------|--|---|---|
| Agglo de Colmar | Terre des Hommes France 68 | Rhin Meuse | Non spécifié | Cantons de Gleï et Datcha, préfecture de l'Ogou, région des Plateaux | Réalisation de forages équipés de PMH + latrines | Informier / Evaluer les besoins/ Accompagner |
| Ville de Cusset | Non spécifié | Loire Bretagne | FIADI | Commune de Kouvé, | Réhabilitation-extension du réseau AEP + latrines scolaires | Idem |
| CG 78 | SEVES / Experts Solidaires / Aquassistance | Seine Normandie | SEAT | Commune d'Aného, préfecture des Lacs, région maritime | Réhabilitation-extension du réseau AEP + mise en place d'un SPANC | Idem |
| SIERG / SIED | HSF | RMC | Non spécifié | Village d'Agbodjinou, préfecture des Lacs, région maritime | Réalisation d'un forage équipé de PMH + latrines publiques | Idem |
| Ville de Denain | Eau sans Frontières | Artois Picardie | Corde CaMo | Canton de Morétan, Préfecture de l'Est-Mono, région des Plateaux | Réalisation/réhabilitation de forages équipés de PMH + latrines | Idem |
| Grand Lyon (Fonds Eau) | HSF | RMC | Sebaders / ABCN | Village d'Agbétiko, préfecture de Vo, région maritime | Réalisation d'un réseau AEP | Idem |
| CG 68 / région Alsace | Terre des Hommes France 68 / Coup de Cœur pour le Togo | Rhin Meuse | Cité de la Lumière | Villages dans la Préfecture de l'Ogou, région des Plateaux | Réalisation d'un réseau AEP + latrines publiques | Idem |
| Syndicat d'eau de Lezay | Comité de jumelage Lezay/Danyi Elavagno | Loire Bretagne | EAA | Village de Danyi-Elavagno, préfecture de l'Est-Mono, région des Plateaux | Captage de source + réalisation d'un réseau AEP | Idem |
| Non spécifié | Hamap / Areed | Rhin-Meuse | Non spécifié | Commune de Kougnohou, préfecture de l'Amou, région des Plateaux | Réalisation d'un mini-réseau AEP | Idem |

Actions de coopération eau et assainissement au Bénin sur le Bassin du Mono (suite)

| Collectivité française | Partenaire français (opérateur) | Bassin d'origine en France | Partenaire local (opérateur) | Localités partenaire | Projet | A faire |
|--------------------------------|--|----------------------------|-----------------------------------|--|---|--|
| Grand Nancy | Areed | Rhin Meuse | Non spécifié | Village de Dansihoué, commune de Lokossa, département du Mono | Réalisation d'un réseau AEP | Idem |
| Sierg / Grand Lyon (Fonds Eau) | De main en main | RMC | Services techniques de la commune | Village de Totinga, commune de Lokossa, département du Mono | Raccordement au réseau d'eau d'une maternité et d'un CEG + blocs latrines | Idem |
| Ville de Crosne | Aquassistance / ARSCBF | Seine Normandie | Non spécifié | Commune de Bopa, département du Mono | Réalisation d'un réseau AEP | Idem |
| PNR de la Narbonnaise | | RMC | CIED | Commune de Grand Popo, département du Mono | Extension de réseau + BF, blocs latrines, restauration de la mangrove | Idem |
| Grand Nancy | Areed | Rhin Meuse | Services techniques de la commune | village de Soglonouhoue, commune de Klouekanmé, département du Couffo | Réalisation d'un réseau AEP | Idem |
| Ville d'Echirrolles / Sierg | Comité de jumelage de la ville d'Echirrolles | RMC | Non spécifié | Commune de Houeyogbe, département du Mono | Réalisation d'un réseau AEP | Idem |
| Ville de Montgeron / SyAGE | Non spécifié | Seine Normandie | Non spécifié | Commune de Grand Popo, département du Mono | Info à compléter | Idem |
| CG 78 | Non spécifié | Seine Normandie | Groupement intercommunal du Mono | Communes de Athiémé, Bopa, Comé, Grand Popo, Lokossa et Houéyogbé, département du Mono | Projet de gestion des ordures ménagères | Idem + lien assainissement liquide et solide |

Par ailleurs, il nous paraît important de ne pas écarter d'office les collectivités françaises déjà impliquées au Togo et/ou au Bénin sur des actions eau et assainissement, mais qui ne sont pas implantées sur le bassin RMC et/ou dont les collectivités partenaires ne sont pas situées sur le bassin du Mono. Parmi ces collectivités, trois d'entre elles méritent une attention plus particulière étant donné que leur implication est conséquente et leur action d'envergure. Il s'agit :

- **de la ville d'Issy-les-Moulineaux** (Hauts-de-Seine), en coopération décentralisée avec la commune de Dapaong au Togo et dont le projet consiste à : Construire des infrastructures eau et assainissement ; Structurer l'offre et la demande pour l'assainissement privé ; Renforcer la gouvernance locale ; Sensibiliser et accompagner la société civile, Capitaliser sur les bonnes pratiques ;
- **de la Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE)**, en coopération décentralisée avec les 9 communes du département du Zou au Bénin. Un projet de gestion des eaux pluviales dans le sous-bassin versant du Zou est en cours de construction, avec à la clé la réalisation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur ce sous-bassin, qui figure parmi les priorités du PANGIRE (Plan d'Actions National GIRE).
- **de la ville d'Orléans**, en coopération décentralisée avec la commune de Parakou au Bénin. Suite à la mise en place des normes ISO 24510 (relation avec les usagers) et 24511 (assainissement) sur la commune béninoise, des plans d'actions ont été établis desquels découlent des priorisations en termes d'activités à conduire : infrastructures, gouvernance, sensibilisation.

Suites à donner : Accompagner ces collectivités françaises dans la conduite de leurs projets en lien avec leurs partenaires. Capitaliser sur les enseignements retirés de ces expériences.

3.3 Accueil d'une délégation une semaine en France pour faciliter les échanges et concrétiser de nouveaux partenariats

Une délégation de partenaires béninois et togolais a été accueillie en France du 6 au 11 juillet 2015, composée de :

Bénin

- M. **Bernadin ELEGBEDE**, Directeur de la Planification et de la Gestion des Ressources en Eau, DGEau
- M. **Mamadou GADO**, Chef du service en charge du suivi de la gestion des AEV et de la régulation, DGEau

Togo

- M. **Wohou AKAKPO**, Directeur de la Planification et de la Gestion des Ressources en Eau, Ministère de l'équipement rural.

Durant son séjour, la délégation a participé à deux rencontres d'information et d'échanges sur le secteur de l'eau potable et de la GIRE au Bénin et au Togo, en présence d'acteurs de coopération français impliqués sur des projets d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à la GIRE dans ces 2 pays :

- La première rencontre s'est tenue le 7 juillet 2015 à Paris, dans les locaux de CUF, partenaire dans l'organisation de cette journée. Elle a rassemblé 28 personnes ;
- La seconde rencontre s'est tenue le 9 juillet 2015 à Lyon, dans les locaux du Resacoop, partenaire également dans l'organisation de cette journée. Elle a rassemblé 34 personnes.

Les objectifs poursuivis par ces 2 rencontres visaient à :

- Informer les acteurs de coopération sur l'actualité et les enjeux actuels du secteur de l'eau potable et de la GIRE au Bénin et au Togo ;
- Favoriser le partage des connaissances et la mise en réseau des acteurs.

A l'issue des échanges, la délégation des partenaires béninois et togolais s'est montrée très satisfaite et enthousiaste d'avoir rencontré de visu un certain nombre d'acteurs français impliqués dans leurs pays, et surtout de pouvoir appréhender concrètement les projets qu'ils y mènent. Elle a par ailleurs exhorté les participants à se faire connaître auprès des administrations centrales et départementales en charge de l'eau et de l'assainissement dans leurs pays respectifs, pour que leurs actions soient connues, reconnues et bien comptabilisées dans la liste des infrastructures réalisées dans les programmations communales et nationales.

Les comptes rendus de ces 2 rencontres sont consultables en annexe 5.

En marge de ces rencontres, la délégation s'est rendue dans les locaux du siège de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse à Lyon le 8 juillet 2015, où elle a été reçue par MM. Yannick Prebay, Directeur des Données, Redevances & Actions Internationales et Rémi Touron, Chargé de mission coopération internationale. Ce fut l'occasion pour la délégation de mieux comprendre le rôle, le fonctionnement et le travail d'une agence de bassin en France ; mais aussi de pouvoir exposer à l'agence les besoins et attentes en matière de GIRE et d'AEPA au Bénin et au Togo : élaboration des SDAGE, constitution et structuration des comités de bassin et comités locaux de l'eau, réflexion sur l'instauration de mécanismes de financement en rapport aux usages de l'eau, renforcement des systèmes d'information sur l'eau, réalisation d'infrastructures et appui à la gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

L'agence RMC a réitéré sa volonté de poursuivre cette coopération institutionnelle en soutenant financièrement les prochaines phases du Programme Mono dans ses 2 composantes : appui à la structuration de l'Autorité de bassin du Mono et à l'émergence de projets de solidarité internationale.

Suites à donner : Organiser une deuxième rencontre d'information et d'échanges en France lors de la phase 2 pour maintenir et conforter le rapprochement enclenché entre les acteurs français et les services de l'eau, de l'assainissement et de la GIRE au Togo et au Bénin.

3.4 Accompagnement des collectivités intéressées dans le montage et l'élaboration de leurs projets, en partenariat avec les structures locales identifiées (focus notamment sur les actions du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise : suivi, réorientation potentielle)

Sur la base des résultats et retours d'informations obtenus suite à la prise de contact et à la mise à jour des connaissances sur les projets de coopération menés par les collectivités françaises mentionnés dans les 2 tableaux ci-dessus (chapitre 3.2), on devrait disposer d'une vision plus claire des demandes d'appuis exprimés. A partir de là, le travail d'accompagnement des collectivités au montage des projets entrera dans sa phase active.

Le Programme « Route de l'Eau » au Bénin du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise

Le programme d'action triennal cofinancé par l'agence RMC se termine en cette fin d'année 2014. Il portait essentiellement sur trois composantes, relevant des compétences de l'agence : AEP (extension de réseau et création de bornes-fontaines), assainissement (blocs latrines en milieu scolaire et blocs latrines communautaires pour les groupements maraîchers) et zones humides (restauration de la mangrove, reboisement).

Ce Programme est mis en œuvre par le CIED, partenaire local du PNR de la Narbonnaise basé à Grand Popo, qui regroupe les 5 communes béninoises suivantes : Grand Popo, Comé, Kpomassé, Ouidah et Abomey Calavi. Le CIED est en passe de devenir un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), à la faveur de l'adoption du décret d'application sur l'intercommunalité par l'Assemblée nationale béninoise. Les 5 communes ont déjà délibéré sur les statuts constitutifs de cette intercommunalité, qui prendra le nom de Communauté de Communes des Lagunes Côtières (CCLC). Les compétences partagées relèvent de la protection, de la gestion et de la valorisation des ressources naturelles.

La création de l'intercommunalité coïncide avec la nécessaire élaboration d'un nouveau programme d'action concerté et partagé entre les différents partenaires, dans la continuité d'une approche territoriale globale de préservation et de reconstitution des ressources naturelles de la lagune.

Dans la définition et la mise en œuvre de ce nouveau programme, aux côtés des 5 communes de la CCLC, le PNR de la Narbonnaise souhaite associer d'autres acteurs, notamment des collectivités françaises qui auraient déjà des projets de coopération dans la zone d'intervention. C'est sur cette base, et en adéquation avec les besoins et les actions prioritaires retenus par la CCLC, que pourrait se bâtir la poursuite du Programme « Route de l'Eau ».

L'année 2015 a été marquée par plusieurs échéances électorales, aussi bien au Bénin qu'en France :

élections législatives en avril 2015 et municipales en juin 2015 au Bénin, élections régionales en décembre 2015 en France. Du coup, cette année n'était pas propice aux prises de décisions par les exécutifs locaux, ce qui s'est traduit par une année « blanche » de transition pour le Programme « Route de l'Eau ».

A partir de 2016 et lors de la phase 2 du Programme Mono, il s'agira de consulter les 5 communes béninoises partie prenante de la CCLC pour qu'elles valident les axes stratégiques d'intervention à retenir dans le nouveau programme triennal 2016-2018 : infrastructures d'AEPA, diversification des activités halieutiques, protection et valorisation des zones humides, éco-tourisme... A chaque axe stratégique correspondra un ensemble d'activités à mettre en œuvre par un partenaire local spécialisé qu'il faudra préalablement identifier, le rôle d'ensemblier et de coordination revenant au partenaire historique du PNR de la Narbonnaise, le CIED.

Enfin, pour que ce nouveau plan d'actions triennal du Programme « Route de l'Eau » trouve un réel portage politique au niveau du PNR de la Narbonnaise, une entrée « animation territoriale » sur le périmètre d'intervention du PNR en France paraît judicieuse. Une telle entrée confèrera sens et proximité auprès des élu(e)s et des habitants pour les familiariser avec ce projet de coopération décentralisée franco-béninois, qui pour le moment reste « désincarné » et difficilement « palpable ». Des actions d'éducation à l'environnement en lien avec les zones humides du PNR pourront être initiées, pour faire le lien avec le volet préservation et valorisation des zones humides des lagunes côtières au Bénin, sur le périmètre de la CCLC.

Un rapprochement a déjà été opéré entre le Parc et l'association française Eau pour la Vie (EAV), sous la houlette du pS-Eau. EAV intervient déjà au Bénin sur la commune de Ouidah (membre de la CCLC) avec un projet d'accès à l'eau potable, et dans le département de l'Hérault auprès de publics scolaires sur la thématique de l'éducation à l'environnement.

Suites à donner : Travailler de concert avec les 5 communes membres de la CCLC pour qu'elles définissent les axes stratégiques d'intervention à retenir pour la prochaine programmation triennale « Route de l'Eau », à compter de 2016. Identifier les partenaires chefs de file sur chaque volet d'activités.

Opérationnaliser le rapprochement entre le PNR de la Narbonnaise et l'association EAV basée dans l'Hérault, pour proposer une action d'éducation à l'environnement auprès de publics scolaires lors de la journée mondiale des Zones Humides le 2 février 2016.

Prendre contact avec les communes de Guyancourt, Montgeron et Crosne en France, engagés en coopération avec des communes béninoises membres de la CCLC (Grand Popo, Comé) et voir dans quelle mesure elles pourraient se rallier à une des composantes du Programme « Route de l'Eau », même si elles se situent hors bassin RMC.

4. Analyse de la gouvernance à l'échelle du bassin en lien avec l'Autorité du Bassin du Mono

4.1 Analyse de la structuration de l'ABM et avancement dans la mise en œuvre de l'institution

Le CCRE de la CEDEAO accompagne depuis le départ la création et la mise en place institutionnelle de l'Autorité du Bassin du Mono. Elle dispose pour cela de financements de la Suède (ASDI) et de la Banque mondiale (fonds CIWA). Une Feuille de route reproduite en annexe a ainsi été élaborée.

A la suite de la réunion constitutive du Conseil des Ministres de l'ABM tenue le 04 juillet 2014 à Cotonou (à laquelle a participé l'OIEau) et qui a notamment approuvé les projets de textes constitutifs, les Chefs d'Etat et de Gouvernement du Bénin et du Togo ont effectivement signé le 30 décembre 2014 le projet de Convention portant statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM). S'agissant du siège de l'ABM, le Bénin a été finalement récemment choisi.

Outre l'élaboration du Plan d'Action Stratégique de l'ABM (cf. ci-après), les prochaines étapes de la feuille de route sont :

- Tenue de la première réunion du Conseil des Ministres et mise en place de la Direction exécutive de l'ABM
- Réalisation d'une Etude relative à la constitution d'une plateforme des organisations de la société civile du bassin du Mono
- Organisation de la 1ere réunion du Forum des Parties
- Création d'un site web ABM
- Participation à des rencontres régionales et internationales
- Adhésion à des organisations régionales et internationales sur l'eau
- Conclusion d'accords de partenariat

S'agissant de la partie béninoise du bassin du Mono et indépendamment des textes fondateurs de l'ABM, il est proposé à la demande du Bénin d'élargir les activités au bassin du Couffo dans le cadre du présent projet, car ce dernier rencontre les mêmes problématiques.

4.2 Rôle des acteurs, implication de la société civile, coordination avec les partenaires

L'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE, cf. description ci-avant) est déjà fortement impliquée dans l'implication des populations locales à la gestion des ressources en eau du bassin du Mono. Elle a en particulier réalisé fin 2013 une cartographie des acteurs de la société civile du bassin du Mono et tenu fin 2014 des ateliers nationaux d'information sur la mise en place de l'ABM. JVE collabore avec la GIZ dans le cadre du Projet Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Mono. Enfin JVE prévoit l'organisation du Festival des citoyens du Mono et la remise au pS-Eau et à l'OIEau d'idées de projets à initier sur le bassin du Mono (cf. ci-avant).

Le CCRE s'appuie sur le consortium JVE – Eau Vive – PNE Bénin s'agissant de l'implication de la société civile sur le bassin du Mono. Des liens étroits ont été tissés avec ces trois structures lors de la Phase 1 du projet. Des échanges et discussions sont en cours (se reporter au paragraphe 3.1 ci-dessus), qui pourraient déboucher sur une élaboration conjointe de projets concrets intéressant le bassin du Mono, mais aussi d'autres territoires au Togo et au Bénin.

Les textes fondateurs de l'ABM sont largement inspirés de ceux de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), dont le Togo et le Bénin sont Etats membres. L'expérience du bassin de la Volta (avec qui l'OIEau travaille par ailleurs) pourra ainsi continuer à être mise à profit. Un autre partenaire de l'ABM est l'Autorité du Bassin du Niger (également partenaire historique de l'OIEau), dont le Bénin est également Etat-membre.

La rencontre avec l'AFD au Togo a montré l'intérêt de poursuivre les activités dans le cadre du projet en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs de la coopération française.

Au Bénin, le projet travaillera en collaboration étroite avec les coopérations hollandaise et allemande, qui appuient le développement de la GIRE et la structuration de services publics de l'eau et de l'assainissement au niveau des communes. Une synergie sera par exemple établie avec le projet « Réserve de Biosphère transfrontalière Delta du Mono » financé par la GIZ. Une autre synergie pourrait voir le jour avec le futur programme financé par les Pays-Bas dans le secteur Eau, dont la formulation devrait intervenir début 2016.

Un atelier de concertation des bailleurs de fonds et des partenaires autour de la GIRE au Bénin devait être organisé à Cotonou préalablement à l'atelier de validation des TdR du Plan Stratégique de l'ABM (cf. ci-après). Du fait du déplacement de celui-ci à Lomé, l'atelier GIRE n'a pu se tenir.

5. Analyse de la méthodologie de planification et de mise en œuvre

5.1 Etude des documents élaborés par l'ABM avec le soutien du CCRE

L'inscription d'un plan stratégique est inscrite en bonne place dans la feuille de route pour la mise en œuvre effective de l'ABM. Elle répond à un souci de doter l'ABM d'un outil de planification conséquent, indispensable pour la bonne conduite des activités de tout organisme du genre.

Un Atelier de validation du projet de termes de référence pour l'élaboration d'un plan d'action stratégique de l'Autorité du Bassin du Mono a été organisé avec le CCRE / CEDEAO les 24 et 25 juin à Lomé (cf. compte-rendu en annexe), avec la participation active de l'OIEau et du pS-Eau. Les objectifs spécifiques de l'atelier étaient :

- Asseoir une compréhension commune du concept de plan d'action stratégique et des enjeux qui y sont liés concernant l'ABM ;
- Amender, enrichir et valider le projet de termes de référence avancé ;
- Formuler des recommandations pour une conduite efficiente du processus d'élaboration du plan d'action stratégique de l'ABM.

Ont participé à l'atelier :

- Des experts nationaux impliqués dans la planification GIRE au niveau des deux pays de l'ABM ;
- Un représentant de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) ;
- Des représentants d'organisations de la société civile intervenant dans le bassin du Mono ;
- Des représentants d'organismes de bassin voisins ayant une expérience en matière d'élaboration de PAS (ABV, ABN) ;
- Des partenaires techniques et financiers ;
- Les staffs du CCRE-CEDEAO, de l'OIEau et de pS-Eau.

Un projet des Termes de Référence du Plan stratégique de l'ABM a ainsi été amendé en séance (cf. annexe) et des recommandations ont été formulées, y compris à l'endroit des partenaires.

Hormis le Plan Stratégique dont l'élaboration démarre, seul un rapport d'Etat des lieux succinct a été produit en 2011. Ce rapport n'appelle pas de commentaire particulier.

5.2 Identification des actions clés pour la phase 2

L'OIEau se rendant souvent à Ouagadougou (siège du CCRE) dans le cadre de l'appui à la GIRE des bassins du Nakanbé et du Mouhoun (coopération institutionnelle avec les agences Loire-Bretagne, Seine-Normandie et Adour-Garonne), la collaboration avec le CCRE sur la suite des activités d'appui au Mono pourrait être poursuivie.

Le projet de barrage d'Adjarala constitue logiquement une action prioritaire pour l'ABM. On rappelle que le barrage d'Adjarala, en tant qu'ouvrage multifonction commun aux deux pays, a été classé premier dans la priorisation effectuée en Afrique de l'Ouest par le CCRE / CEDEAO en 2011. S'agissant des compensations aux personnes déplacées par le projet de barrage, des Directives relatives aux grands barrages en Afrique de l'Ouest sont en cours de ratification par la CEDEAO. L'application de ces directives au barrage d'Adjarala pourra être abordée en phase 2.

Conformément aux recommandations de la Commission Mondiale des Barrages, la réhabilitation des ouvrages existants doit précéder l'édification de nouveaux. Ainsi l'ABM aura-t-elle également et prioritairement en ligne la réhabilitation du barrage de Nangbéto (cf. étude de faisabilité sur financement GIZ), y compris la mise en œuvre des périmètres irrigués initialement prévus.

Différents éléments au niveau national permettent d'accompagner les activités de planification à l'échelle du bassin du Mono :

- Au Togo, le Plan d'Action National GIRE prévoit la réalisation de Schémas directeurs sur les trois bassins nationaux, dont la portion nationale du bassin du Mono (les autres étant la Volta et le Lac Togo). Le Togo a exprimé son intérêt pour un appui durant la phase 2 à la rédaction des TdR du Schéma directeur du Mono au Togo¹ ;
- Au Bénin, le bassin d'Ouémé est pilote (SDAGE élaboré, Comité de bassin et Comités locaux de l'eau en cours de mise place, mais non encore vraiment opérationnels à ce jour), le Mono-Couffo venant en deuxième position. Là encore le Bénin est intéressé par un appui du projet pour élaborer le SDAGE sur ce bassin, participer à la structuration des Comités de bassins et trouver les mécanismes de financements adaptés s'agissant des taxes/redevances à mettre en place.

En attendant l'avancement des activités du Mono, ces documents de planification sur les parties nationales du bassin permettraient d'établir un lien avec le volet concernant les activités d'appui à l'émergence de projets de coopération internationale en matière de Gire et d'accès aux services d'eau potable et d'assainissement :

- Un renforcement de la collaboration avec les partenaires de la société civile (JVE, Eau Vive, PNE Bénin, Protos...) et des collectivités togolaises et béninoises (en lien avec leurs instances représentatives - UCT pour le Togo et ANCB pour le Bénin), qui est déjà à l'œuvre et sera consolidé au cours de la phase 2 : accompagnement au montage de projets avec JVE, appel à propositions de la délégation de l'UE au Togo avec Eau Vive et l'UCT, organisation d'ateliers d'information et d'échanges sur la Gire avec le PNE et Protos (Cf. 3.1) ;
- La poursuite de l'accompagnement des acteurs français (collectivités, associations) dans le montage et l'élaboration de leurs projets pour un dépôt de demande d'aide auprès de l'agence RMC, associée à d'autres bailleurs (cf. tableau récapitulatif au 3.1). Un appui plus spécifique et conséquent continuera d'être apporté au Parc Naturel Régional de la Narbonnaise et à ses partenaires (cf. 3.4) ;
- Le rapprochement avec les collectivités françaises pré-identifiées comme les plus prometteuses pour rallier le Programme Mono (cf. 3.2) en vue d'une mise en relation avec les partenaires idoines au Bénin/Togo. Les projets en cours de définition/élaboration par les partenaires de la société civile (JVE, Eau Vive, PNE, Protos...) leur seraient soumis en

¹ Plus généralement un appui à la mise en place au Togo des Agences de bassin (Comités de bassin...) est souhaité. L'exemple de l'accompagnement des agences françaises à la GIRE au Burkina Faso est cité.

priorité, plutôt que de bâtir entièrement un nouveau projet ;

- L'organisation d'un nouvel atelier d'échanges et d'information en France avec l'accueil d'une délégation d'experts (vu le vif intérêt manifesté par tous les participants lors de la première « édition »).

L'atelier de concertation des bailleurs de fonds et des partenaires autour de la GIRE au Bénin qui n'a pu être organisé en phase 1 pourrait l'être en début de Phase 2. Il pourrait être envisagé à l'issue de cette rencontre d'organiser un atelier spécifique sur le Mono à destination des communes, qui représentent les portes d'entrée pour une mise en application concrète de la GIRE sur leurs territoires ; mais ces communes ne savent souvent pas à quoi cela correspond et comment faire. Cet atelier viserait de façon pragmatique à répondre à ces interrogations, illustré par des retours d'expériences concrets (pour mémoire, l'ANCB et le PNE travaillent conjointement sur l'élaboration d'un manuel d'information des communes sur la GIRE. Il pourrait être présenté et vulgarisé à cette occasion).

Une formation relative au SIE commune aux deux pays pourrait éventuellement être organisée (dans la continuité de la session OIEau au bénéfice des experts togolais en mars 2014). Des activités de formation (centre) sur l'AEPA au Bénin pourraient également être prévues avec l'OIEau en lien avec la GIZ.

Le projet pourrait par ailleurs accompagner le cas échéant l'élaboration d'un outil de prévision des crues, en lien avec un système efficace d'alerte des populations, voire de prévention des inondations.

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

| Nom | Institution | Titre | Courriel | Téléphone |
|--------------------------------------|--|--|--|----------------------|
| TOGO | | | | |
| Joseph Akla-Esso Arokoum | Ministère de l'équipement rural | Secrétaire général | arokoum2003@yahoo.fr | + 228 90 05 90 44 |
| Wohou Akakpo | Ministère de l'équipement rural | Directeur de la Planification et de la Gestion des Ressources en Eau | akakpo_raouf@yahoo.fr | +228 90 01 69 73 |
| Abdoulaye Traoré-Zakari | PNE-Togo | Secrétaire général | layezt@yahoo.fr | +228 90 04 01 37 |
| Lucie Vigier | AFD | Responsable projets E&A | vigierl@afd.fr | + 228 22 21 67 38 |
| Marie-Caroline Pourchet-David | CG 78 / UCT (Union des communes du Togo) | Représentante Togo | marikapourchet@gmail.com coop-togo@yvelines.fr | + 228 90 16 71 07 |
| Im'rana Sant'Anna | Eau Vive | Directeur pays | isantanna@eau-vive.org | + 228 90 38 67 79 |
| Anani Kondo | JVE | Responsable E&A | ananikondo@yahoo.fr | + 228 91 34 17 47 |
| Séna Alouka | JVE | Directeur | yvetogo@gmail.com | +228 90 21 67 40 |
| Annette Luttah | AfriWaterCop | Coordinatrice | aluttah@gmail.com | + 228 98 78 02 16 |
| Ayayi Patrice Ayivi | Mairie d'Aného | Maire | mairieaneho@yahoo.fr | + 228 90 03 95 50 |
| Nadou Lawson | Mairie d'Aného | Responsable SPANC | mairieaneho@yahoo.fr | |
| Maurice Roberge | Association Les Amis du Togo | Vice-président | maurice.roberge@wanadoo.fr | |
| Jean-Yves Michel | Association Les Amis du Togo | Président | | +33 06 07 23 65 80 |
| Sama Dao | IGA (bureau d'études togolais) | Directeur | igadao@yahoo.fr | (00 228) 90 05 25 63 |
| Flamay Ahiafor | PNJE Togo | Président | ahiafor05@gmail.com | (00 228) 92 59 56 19 |
| BENIN | | | | |
| Armand S. Raoul Dakehoun | MERPMEDER | Secrétaire général | dakasr2@yahoo.fr | + 229 95 22 85 75 |
| Souradjou Nouhoun-Toure | MERPMEDER | Directeur Général | nouhounsouradjou@yahoo.fr | + 229 95 18 83 35 |
| Dr Bernadin Elegbede Manou | DGEau | Directeur de la Planification et de la Gestion de l'Eau | elegbedebern@yahoo.fr | +229 97 27 55 15 |
| Tchokponhoué Allomasso | DGEau | Coordonateur du Sous- | allomassot@yahoo.fr | +229 97 87 26 87 |

| Nom | Institution | Titre | Courriel | Téléphone |
|------------------------------|--|---|--|----------------------|
| | | Programme "Gestion des Ressources en Eau | | |
| Jean-Luc Frérotte | Consultant indépendant | Assistant technique PPEA GIRE auprès de la DGEau | jl@frerotte.com | +229 64 09 26 26 |
| Thierry Helsens | DGEau (COWI) | Conseiller Technique Principal PPEA Phase II | thhe@cowi.com | + 229 95 21 09 09 |
| André Zogo | Partenariat National de l'Eau (PNE) | Coordonnateur national | zandre2002@yahoo.fr | + 229 95 33 84 78 |
| Armel Ahoussi | Partenariat National de l'Eau (PNE) | Assistant technique | ahoussiarmel@gmail.com | |
| Ségla Lihoussou | ANCB (Association Nationale des Communes du Bénin) | Expert Décentralisation, Eau et Assainissement | segla.lihoussou@yahoo.fr | + 229 97 08 72 55 |
| Harald van der Hoek | PROTOS | Représentant-Résident | harald.vanderhoek@protosh2o.org | +229 97 97 53 11 |
| Peter van der Jagt | PROTOS | Chargé de mission agriculture/sécurité alimentaire/GIRE | peter.vanderjagt@protosh2o.org | |
| Myriam Launay | PROTOS | Chargée de programme AEPHA | myriamlaunay@aol.com | +229 97 97 53 13 |
| Tchombé Sossa | CIED | Coordonnateur | ciedlagc@gmail.com smyth2fr@yahoo.fr | + 229 97 64 24 44 |
| Jean Willemin | Waterlex | Coordinateur du projet Bénin | j.willemin@waterlex.org | + 229 66 34 50 89 |
| Roderica Tandje | Mairie d'Adja Ouéré | Responsable communale eau et assainissement | troderica@gmail.com | + 229 97 98 47 75 |
| Alain-Maxime Hongbete | Agence DC | Directeur | hongbetemax@yahoo.fr | + 229 94 82 75 55 |
| Jean Ayitchedehou | Mairie de Glazoué | Chef Service Eau, Assainissement et Coopération Décentralisée | jayitchedehou@gmail.com | (00 229) 95 35 38 47 |
| Risikatou Lassissi | Mairie de Parakou | Chef Service des Relations Extérieures | rlass@yahoo.fr | |
| Noémie Hingant | Mairie de Parakou | VSI en charge du suivi du projet de coopération | orleans.noemie@gmail.com | (00 229) 62.41.41.35 |

| Nom | Institution | Titre | Courriel | Téléphone |
|-------------------------|-----------------|---|--|----------------------|
| | | décentralisée | | |
| Maxime Ogoundele | Mairie de Pobé | Chef du Service Programmation, Prospective et Coopération | ogomax@yahoo.fr | (00 229) 97 89 57 92 |
| Saliou Akadiri | Mairie de Pobé | Ex-maire promu ministre des affaires étrangères | ariya_olopin@yahoo.fr | (00 229) 97 18 18 61 |
| Samuel Takbiti | Mairie de Pobé | Responsable eau et assainissement | samdor2011@gmail.com | (00 229) 96 57 02 62 |
| Helga Fink | GIZ | Chargée de Programme (ProSEHA) | helga.fink@giz.de | (00 229) 64 63 42 42 |
| Guy Clegbaza | GIZ/IGIP | Conseiller technique senior (ProSEHA) | guy.clegbaza@giz.de | +229 95 29 51 63 |
| Comi Coubeou | Mairie de Ouaké | Chef des services techniques | | (00 229) 96 16 80 71 |
| Michel Kpoyin | ONG Graind | Directeur exécutif | kpoyin_nm@yahoo.fr | (00 229) 97 17 56 95 |

Annexe 2 : Documents consultés

| Titre | Maître d'ouvrage | Auteur - partenaire | Date |
|--|---------------------|---------------------|-------------------|
| MONO | | | |
| Analyse des inondations en aval du barrage hydroélectrique de Nangbéto au Togo et au Bénin | Université de Liège | Ago | 2005 |
| Analyse des inondations en aval du barrage de Nangbéto sur le fleuve Mono (article) | Geo-Eco-Trop | Ago et al | 2005 |
| Programme PCCP « From Potential Conflict to Cooperation Potential ». Cas du bassin du Mono | Bénin - Togo | UNESCO | Septembre 2008 |
| Réalisation d'une étude de faisabilité d'un système de prévision et d'alerte aux crues dans le bassin du fleuve Mono | GIZ | Canal-Eau, ISL | Mars 2011 |
| Etudes relatives à la promotion de 3 nouvelles organisations de bassins transfrontaliers en Afrique de l'Ouest. Cas du schéma du bassin du Mono. 1.Rapport d'état des lieux succinct | CCRE | SAWES | Août 2011 |
| Etudes relatives à la promotion de 3 nouvelles organisations de bassins transfrontaliers en Afrique de l'Ouest. Cas du schéma du bassin du Mono. 2.Proposition pour la mise en place de l'organisation de bassin du Mono assorti d'un projet de feuille de route | CCRE | SAWES | Août 2011 |
| Etude cartographique et analytique des acteurs de la société civile intervenant dans le bassin du Mono | JVE | | Novembre 2013 |
| Convention portant statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du Bassin du Mono | Togo - Bénin | | 2014 |
| Statuts de l'Autorité du Bassin du Mono | Togo - Bénin | | 2014 |
| Atelier national d'information au public sur la mise en place de l'Autorité du Bassin du Mono | Togo | JVE | 24 octobre 2014 |
| Rapport de la caravane du Mono. Projet Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Mono | GIZ | JVE | 06 au 10 mai 2015 |

| Titre | Maître d'ouvrage | Auteur - partenaire | Date |
|--|--|----------------------------|-----------------|
| TOGO | | | |
| Politique nationale d'AEPA en milieu rural et semi-urbain | Ministère des Mines, Energie et Eau | | 05 juillet 2006 |
| Politique nationale de l'eau | Ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hydraulique villageoise | | 04 août 2010 |
| Loi n°2010-004 portant Code de l'eau | Ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hydraulique villageoise | | 09 juin 2010 |
| Feuille de route pour le développement d'un système sectoriel d'information et de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions du secteur eau & assainissement | Ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hydraulique villageoise - Programme eau & assainissement - Banque Mondiale | Hydro conseil | Juin 2010 |
| Plan d'actions national de GIRE - Togo | Ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hydraulique villageoise | | 2010 |
| Appui au Ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hydraulique villageoise pour la mise en œuvre d'une GIRE sur le bassin côtier du Togo | Ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hydraulique villageoise | Anteagroup - AFD | 2011 - 2013 |
| Revue conjointe de la mise en œuvre du Plan d'action national pour le secteur de l'eau et de l'assainissement | Ministère de l'équipement rural - Ministère de la santé | | Juin 2014 |
| BENIN | | | |
| Evaluation de la gouvernance de l'eau au Bénin | GWP/AO | Meta Meta | 2006 |
| Stratégie nationale de l'approvisionnement en eau potable en milieu urbain 2006 - 2015 | Ministère des mines, de l'énergie et de l'eau | | Janvier 2007 |
| Politique nationale de l'eau | République du Benin | | Octobre 2008 |

| Titre | Maître d'ouvrage | Auteur - partenaire | Date |
|---|---|--|-----------------------|
| Etude portant sur l'élaboration d'un répertoire des acteurs et d'une bibliographie relative a la gestion et a l'utilisation de l'eau au Benin | GWP PNE Benin | Programme d'Appui néerlandais | Mars 2009 |
| Document de programme Route de l'eau au profit du CIED des Lagunes côtières | CIED – PNRN – AE RMC | CIED | Avril 2010 |
| Rapport général de l'évaluation rapide de la situation d'inondation au Benin en 2010 | République du Benin, Cellule de gestion de crise | SNU, Croix-Rouge, Caritas, Plan Bénin, Care | 03 au 10 octobre 2010 |
| Loi n° 2010-44 portant gestion de l'eau en République du Bénin | République du Benin | | 21 octobre 2010 |
| Mise en place d'un dispositif de protection des zones de captage d'eau potable -Guide méthodologique à l'usage des communes | Ministère de l'Energie et de l'Eau | GIZ | Mai 2010 |
| Plan d'action national de GIRE | République du Benin | | Mars 2012 |
| Etude portant perspectives de développement du secteur eau après 2015 | GWP République du Benin | PNE Benin | Avril 2013 |
| Programme Route de l'eau. Premier rapport intermédiaire | PNRN – CIED – AE RMC | CIED | 2013 |
| GENERAL | | | |
| Atlas régional des ressources en eau d'Afrique de l'Ouest | CCRE / CEDEAO | CCRE | 2010 |
| Plan d'action de GIRE de l'Afrique de l'ouest (PAR-GIRE/AO) | CEDEAO | | Octobre 2003 |
| Concertation sur les grands projets d'infrastructures dans le secteur de l'eau de l'espace CEDEAO | CCRE / CEDEAO | OIEau | 2008-2011 |
| Manuel de la gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères transfrontaliers | RIOB - GWP | Brachet et al | Mars 2012 |
| Directives WHYCOS | OMM | OMM | Octobre 2005 |
| Barrages et développement - un nouveau cadre pour la prise de décisions | Commission Mondiale des Barrages | | novembre 2000 |

Annexe 3 : Feuille de route ABM

FEUILLE DE ROUTE

Pour la mise en œuvre effective de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM) - période juillet 2014 - juillet 2015

| Résultats | Activités | Responsables | Echéance | Observations |
|--|---|---|---------------|---|
| 1. Les projets de textes constitutifs sont signés par les Chefs d'Etat du Bénin et du Togo et par les Ministres compétents des deux pays | Organisation d'une cérémonie officielle de signature | Président intérimaire du Conseil des Ministres | Décembre 2014 | Participation du Président de la Commission de la CEDEAO et des PTF |
| 2. Les projets de textes organiques sont adoptés et les organes statutaires et la Direction Exécutive de l'Autorité sont mise en place | Organisation d'une réunion des experts et du Conseil des Ministres | Président intérimaire du Conseil des Ministres | Février 2015 | Appui technique et financier CEDEAO/Projet d'appui Banque Mondiale au CCRE/Projet ASDI-CCRE |
| 3. La Convention portant statut du fleuve Mono et création de l'ABM est ratifiée par les deux pays | Ateliers d'information et de sensibilisation des acteurs concernés pour accélérer la ratification | Ministres en charge des ressources en eau du Bénin et du Togo | Juin 2015 | Appui technique et financier CEDEAO/Projet d'appui Banque Mondiale au CCRE |
| 4. Un Plan d'Action Stratégique de l'ABM est élaboré | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration des TDRs ▪ Réalisation de l'étude ▪ Validation de l'étude | Direction Exécutive ABM CCRE-CEDEAO | Juin 2015 | Appui technique et financier CEDEAO/Projet ASDI-CCRE Projet d'appui Agence de l'Eau RMC |
| 5. Le Forum des Parties Prenantes au développement du Bassin du Mono est | Organisation de la 1ere réunion du Forum des | Direction Exécutive ABM | Juillet 2015 | Appui technique et financier CEDEAO/Projet ASDI-CCRE |

| Résultats | Activités | Responsables | Echéance | Observations |
|--------------------------------------|---|---------------------|--------------|---|
| fonctionnel | Parties | | | |
| 6. La promotion de l'ABM est assurée | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un site web ABM ▪ Participation à des rencontres régionales et internationales ▪ Adhésion à des organisations régionales et internationales sur l'eau ▪ Conclusion d'accords de partenariat | Direction Exécutive | Juillet 2015 | <p style="text-align: center;">Appui technique et financier CEDEAO/<i>Projet d'appui Banque Mondiale</i> <i>Projet ASDI</i></p> |

Annexe 4 : Cartes et listes des projets de solidarité au Togo et au Bénin

Cartes : Fichier séparé

Projets de coopération décentralisée, Bénin

| Code | Lieu de l'action | Titre de l'action | Partenaires | Fin du projet |
|------|------------------|---|--|---------------|
| 83 | Guene | Un projet pilote d'alimentation en eau à faible coût dans un centre secondaire : le cas de Guéné au Bénin | France Volontaires (Ivry sur Seine); Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (Paris); | 1998 |
| 118 | Savalou | Coopération entre la Région Picardie et le Département des Collines | Agence Française de Développement (Paris); Centre International de Développement et de Recherche (Autrèches); Conseil Régional Picardie (Amiens); | 2006 |
| 224 | Sò-Awa | Programme d'appui à l'assainissement de la commune de Sò-Awa (Jumelage Sò-Awa / Orvault) | Actifs et retraités pour la Coopération et l'Aide au Développement (Orvault); Environnement Recherche Action au Cameroun (Yaoundé); Mairie de Sò-Awa (Sò-Awa); Nantes Métropole (Nantes); Ville d'Orvault (Orvault); | 2006 |
| 231 | Abomey | Assainissement des eaux usées et pluviales de la rue Zewa-Sogboaliho : jumelage Abomey - Albi (Action AIMF) | Agence de l'Eau Adour-Garonne (Toulouse); Association internationale des maires francophones (Paris); Mairie d'Abomey (Abomey); Ville d'Albi (Albi); | 2008 |
| 254 | Toffo | Programme d'Appui à la Maîtrise d'ouvrage Communale dans les communes de Toffo et de Zé (PAC Eau) | Aquassistance (Rueil Malmaison); Commission Européenne (Bruxelles); Eau et Assainissement pour l'Afrique (Ouagadougou); France Volontaires (Ivry sur Seine); Initiative Développement (Poitiers); Syndicat des Eaux d'Ile de France (Paris); Ville de Bessancourt (Bessancourt); Ville de Paris (Paris); | 2007 |
| 254 | Ze | Programme d'Appui à la Maîtrise d'ouvrage Communale dans les communes de Toffo et de Zé (PAC Eau) | Aquassistance (Rueil Malmaison); Commission Européenne (Bruxelles); Eau et Assainissement pour l'Afrique (Ouagadougou); France Volontaires (Ivry sur Seine); Initiative Développement (Poitiers); Syndicat des Eaux d'Ile de France (Paris); Ville de Bessancourt (Bessancourt); Ville de Paris (Paris); | 2007 |
| 268 | Djougou | Accès à l'eau et à l'assainissement dans la commune de Djougou - programme pluriannuel d'actions du jumelage Evreux Djougou | | 1988 |
| 411 | Cotonou | Adduction d'eau intervillageoise d'Adjogansa | Conseil général du Rhône (Lyon); Hydraulique Sans Frontières (Chambéry); Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur (Marseille); | 2003 |

| Code | Lieu de l'action | Titre de l'action | Partenaires | Fin du projet |
|------|------------------|---|--|---------------|
| 417 | Kerou | Pour un service d'hydraulique pérenne dans l'Atacora au Bénin | Électriciens sans frontières (Lyon); Groupe Solidarité ONG (Cotonou); VERGNET Distribution Bénin (Cotonou); | 2005 |
| 419 | Ouidah | Fonçage de Puits pour l'Accès à l'Eau Potable : Préservation de la Santé Publique, et le Développement Économique et Social à Ouidah (Bénin) | Cercle Action Solidaire et Interculturelle (Ivry-Sur-Seine); Développement Économique Social et Culturel du Bénin (Cotonou); Métropole de Lyon (Lyon); Mairie de Ouidah (Ouidah); Conseil Régional Ile de France (Paris); Veolia - Compagnie Générale des Eaux (Lyon); | 2009 |
| 490 | Porto-Novo | Demain, l'eau en partage | Centre SONGHAÏ (Porto-Novo); Comunità Impegno Servizio Volontariato (Torino); Eau et Assainissement pour l'Afrique (Ouagadougou); Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (Villeurbanne); Métropole de Lyon (Lyon); Association Internationale Laïcs Volontaires (Ouagadougou); Mairie de Ouagadougou (Ouagadougou); Mairie de Porto-Novo (Porto-Novo); Mairie du district de Bamako (Bamako); Office National de l'Eau et de l'Assainissement (Ouagadougou); Programme Solidarité Eau (Paris); Réseau Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération (Lyon); Société Nationale des eaux du Bénin (Cotonou); Ville de Lyon (Lyon); | 2009 |
| 507 | Bohicon | Mise en place d'un service d'eau potable et d'assainissement à Bohicon : Partenariat CASE / Bohicon | Agence de l'Eau Seine-Normandie (Nanterre); Communauté d'Agglomération Seine-Eure (Louviers); Commune de Bohicon (Bohicon); Fondation Veolia (Nanterre); Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (Paris); Programme Solidarité Eau (Paris); Conseil Régional Haute Normandie (Rouen); | 2011 |
| 522 | So-Awa | Programme International d'Accès à l'Eau Potable, d'Assainissement, de Gestion Participative et de Mobilisation Citoyenne à Nokoué (Bénin) - Phase 1 | Eau et Assainissement pour l'Afrique (Cotonou); Emmaüs International (Montreuil); Mairie de Sô-Ava (Sô-Ava); | 2010 |
| 534 | Cove | Réalisation de 4 forages dans des villages enclavés de la commune de Covè, au Bénin | Métropole de Lyon (Lyon); Veolia - Compagnie Générale des Eaux (Lyon); Ville de Saint Germain en Mont d'Or (Saint Germain en Mont d'Or); | 2010 |
| 553 | Soglonouhoue | Adduction d'eau dans le village de Soglonouhoue | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); Association Réseau Experts Environnement Développement (Nancy); Conseil Général de la Meurthe et Moselle (Nancy); Fondation de France (Paris); Communauté Urbaine du Grand Nancy (Nancy); | 2010 |
| 567 | Ouidah | Alimentation en eau potable et assainissement des populations de 10 arrondissements de la commune de Ouidah | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Développement Économique Social et Culturel du Bénin (Cotonou); Conseil Régional de Bretagne (Rennes); Solidarité Bretonne dans le | 2008 |

| Code | Lieu de l'action | Titre de l'action | Partenaires | Fin du projet |
|------|--|---|---|---------------|
| | | | Monde (Langolen); | |
| 631 | Cove | Approvisionnement en Eau potable - Cové République du Bénin | (); | 2009 |
| 693 | Orokekeparou | Alimentation en eau potable du village d'Oroukparé | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Association Bénin Armor (Saint-Brieuc); | 2010 |
| 723 | Lalo (Bassin du Mono) | Projet intégré pour la gestion durable de l'eau à Ahomadegbe : Partenariat Lalo agglomération de Saint-Omer | Agence de l'Eau Artois Picardie (Douai); Agence Internationale d'Expertise en Développement et Coopération (Venissieux); Agence d'urbanisme et de développement de la région de Saint-Omer (Arques); Communauté d'agglomération de Saint-Omer (Longuenesse); Commune de Lalo (Lalo); Métropole de Lyon (Lyon); Veolia - Compagnie Générale des Eaux (Lyon); | 2009 |
| 763 | Kobli | Alimentation en eau potable du village d'Oroukparé - commune de Cobly | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); | 2009 |
| 874 | Atomey commune d'Aplahoue (Bassin du Mono) | Projet d'AEP et d'assainissement pour Atomey commune d'Aplahoué | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Agence de l'Eau Seine-Normandie (Nanterre); Développement Économique Social et Culturel du Bénin (Cotonou); Conseil Régional de Bretagne (Rennes); Solidarité Bretonne dans le Monde (Langolen); Solidarité Europe Tiers Monde (Ivry sur Seine); | 2011 |
| 894 | Bopa | Extention de l'alimentation en eau de Bopa | Agence de l'Eau Seine-Normandie (Nanterre); Aquassistance (Rueil Malmaison); | 2011 |
| 925 | Ze | Accès à l'eau et assainissement dans la commune de Zé | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Conseil Général du Finistère (Quimper); Développement Économique Social et Culturel du Bénin (Cotonou); Engagement solidaire international (Savigny-sur-Orge); Métropole de Lyon (Lyon); Solidarité Bretonne dans le Monde (Langolen); Veolia - Compagnie Générale des Eaux (Lyon); | 2011 |
| 988 | Ouassougou | Ouassougou: Adduction électro-solaire d'eau potable | Éducation et Libération (Genève); Ingénieurs & Architectes Solidaires (Genève); Services Industriels de Genève (Genève); Ville de Genève (Genève); | 2004 |
| 989 | Avogbanna | Adduction d'eau de deux quartiers et du dispensaire à Avogbanna | Ingénieurs & Architectes Solidaires (Genève); | 2005 |
| 1054 | Aplahoue (Bassin du Mono) | Eau et assainissement pour la commune d'Aplahoué | | 2011 |
| 1092 | Kokobe | Alimentation en eau du village et du centre de santé de Kokobé | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Bénin Armor Santé Education (Saint Brieuc); | 2011 |
| 1156 | Cove | Approvisionnement en eau potable dans la commune de Cové au Bénin | Métropole de Lyon (Lyon); Ville de Saint Germain en Mont d'Or (Saint Germain en Mont d'Or); | 2011 |

| Code | Lieu de l'action | Titre de l'action | Partenaires | Fin du projet |
|------|-----------------------------|---|--|---------------|
| 1178 | Glo Tango - Commune de Zé | Alimentation en eau de l'école primaire de Glo Tango | Agence de l'Eau Artois Picardie (Douai); La Goutte d'eau (Lille); | 2011 |
| 1238 | Kouffo | Adduction d'eau dans le village de Soglonouhoué | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); Association Réseau Experts Environnement Développement (Nancy); Communauté Urbaine du Grand Nancy (Nancy); | 2011 |
| 1261 | Grand-Popo (Bassin du Mono) | Programme route de l'eau au Bénin | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Centre Intercommunal d'Eco Développement des lagunes côtières du Bénin (Grand-Popo); Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée (Narbonne); | 2014 |
| 1313 | Dogbo (Bassin du Mono) | Renforcement de l'accès à l'eau et l'assainissement dans la Commune de Dogbo - Tota | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Solidarité Vendée dans le monde (Les Essarts); | 2012 |
| 1329 | Ze | Professionnalisation des acteurs pour une gestion durable du service public de l'eau dans les communes de Kpomassé, de Toffo et de Zè | Agence de l'Eau Seine-Normandie (Nanterre); Fondation Veolia (Nanterre); Fondation Veolia (Nanterre); Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Nouvelles de Développement (Allada); Initiative Développement (Poitiers); Ville de Bessancourt (Bessancourt); | 2015 |
| 1329 | Toffo | Professionnalisation des acteurs pour une gestion durable du service public de l'eau dans les communes de Kpomassé, de Toffo et de Zè | Agence de l'Eau Seine-Normandie (Nanterre); Fondation Veolia (Nanterre); Fondation Veolia (Nanterre); Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Nouvelles de Développement (Allada); Initiative Développement (Poitiers); Ville de Bessancourt (Bessancourt); | 2015 |
| 1337 | Djougou | Accès à l'eau potable pour le Département de Djougou au Bénin | Objectif Solidarité (Montpellier); | 2005 |
| 1361 | Adjaouere | Réalisation d'un réseau AEP et construction de 30 latrines familiales dans le village de Gbahouété au Bénin | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Agence de l'Eau Seine-Normandie (Nanterre); Elèves-Ingénieurs-Solidarité-Afrique (Paris); Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (Vaulx en Velin); Fondation SAUR (Saint Quentin en Yvelines); Métropole de Lyon (Lyon); Hydraulique sans Frontières - Ile de France (Paris); Lyonnaise des Eaux (Lyon) (Rilleux la Pape); | 2013 |
| 1372 | Kabe | Accès à l'eau potable pour Kabé et sa région | Agence de l'Eau Artois Picardie (Douai); Association Kabé Bénin (Loos en Gohelle); Conseil Général du Pas de Calais (Arras); Commune de Loos en Gohelle (Loos en Gohelle); | 2012 |
| 1376 | Ze | Mise en place d'une mini aep solaire dans la commune de Zé | Agence de l'Eau Artois Picardie (Douai); La Goutte d'eau (Lille); | 2012 |
| 1494 | Kandi | Étude complémentaire de réalisation de 5 forages de reconnaissance dans la commune de Kandi au Bénin | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Aquassistance (Rueil Malmaison); Ville de Villefranche sur Saône (Villefranche sur Saône); | 2012 |

| Code | Lieu de l'action | Titre de l'action | Partenaires | Fin du projet |
|------|--------------------------|--|---|---------------|
| 1496 | Boukoumbe | Réalisation d'une AEV à Koussoucoingou au Bénin | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Association Européenne des Rives de l'Etang de Berre (Saint-Chamas); Aquassistance (Rueil Malmaison); Conseil Général du Gard (Nîmes); Commune de Boukombé (Boukombé); Conseil Régional Languedoc-Roussillon (Montpellier); Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Barjac (Barjac); | 2014 |
| 1506 | So-Awa | Programme International d'Accès à l'Eau Potable, d'Assainissement, de Gestion Participative et de Mobilisation Citoyenne à Nokoué (Bénin) - Phase 2 | Commission Européenne (Bruxelles); Emmaüs International (Montreuil); Fondation Abbé Pierre (Paris); | 2015 |
| 1578 | Ouidah | Accès à l'eau potable dans la localité de Djêgabdji - Commune de Ouidah | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Bordeaux Métropole (Bordeaux); Coopération internationale pour les équilibres locaux (La Rochelle); | 2014 |
| 1588 | Lokossa (Bassin du Mono) | Alimentation en eau potable et construction de latrines au CEG et au centre de santé du village de Totinga, arrondissement de Quedeme Adja au Bénin | De main en main (Fontaine); Métropole de Lyon (Lyon); Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise (Echirolles); | 2014 |
| 1646 | Bohicon | Construction de 18 blocs latrines dans 3 écoles de la commune de Bohicon au Bénin | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); Commune de Bohicon (Bohicon); Coeur d'Ardenne (Charleville-Mézières); Conseil Régional Champagne Ardenne (Châlons en Champagne); Solidarité Aiglemont Bohicon (Aiglemont); | 2013 |
| 1647 | Lokossa (Bassin du Mono) | Réalisation d'une Adduction d'Eau Villageoise à Dansihoué dans la commune de Lokossa au Bénin | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); Association Réseau Experts Environnement Développement (Nancy); Commune de Lokossa (Lokossa); Communauté Urbaine du Grand Nancy (Nancy); | 2013 |
| 1651 | Abomey-Calavi | Réalisation d'un forage équipé d'une PMH dans le village d'Anagbo, commune d'Abomey Calavi au Bénin | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Fondation SAUR (Saint Quentin en Yvelines); Globe Santé (Savigny L'Evescault); | 2013 |
| 1727 | Ouake | Amélioration de la desserte en eau potable de la commune de Ouaké | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Mairie de Ouaké (Ouaké); Syndicat de l'Eau du Var Est (Fréjus); Sud-Nord Actions (Djougou); | 2014 |
| 1728 | Kerou | Réalisation de 10 forages dans la commune de Kérou | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Mairie de Gleizé (Villefranche); Mairie de Kérou (Kérou); | 2013 |
| 1729 | Akpro-Missérétié | Réalisation d'un réseau AEP et de latrines dans le village d'Amouloko, commune d'Akpro-Missérétié | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Eau pour la vie (Prades le Lez); Conseil Général de l'Hérault (Montpellier); Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (Paris); Mairie de Akpro-Missérétié (Akpro-Missérétié); Prades-le-lez (Prades-le- | 2013 |

| Code | Lieu de l'action | Titre de l'action | Partenaires | Fin du projet |
|------|--------------------------------------|--|--|---------------|
| | | | Lez); | |
| 1734 | Departement du Borgou | Projet d'amélioration de la couverture en eau potable, assainissement et amélioration des conditions sanitaires des écoles, centres de santé et communautés rurales du Bénin (ACCES) | CARE France (Paris); Eau et Assainissement pour l'Afrique (Cotonou); Commission Européenne - Aide Humanitaire (Bruxelles); Ville de Paris (Paris); | 2011 |
| 1744 | Niaouli Sangan | Pompape électro-solaire de Niaouli Sangan | Ingénieurs & Architectes Solidaires (Genève); | 2012 |
| 1745 | Avogbédgi | Avogbédgi: Adduction électro-solaire d'eau potable | Ingénieurs & Architectes Solidaires (Genève); | 2008 |
| 1757 | Kerou | Construction de 10 forages - coopération Kérou - Gleize | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); | 2013 |
| 1769 | Dansihoué - Lokossa (Bassin du Mono) | Réalisation d'une adduction d'eau villageoise à Dansihoué, commune de Lokossa | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); Association Réseau Experts Environnement Développement (Nancy); | 2013 |
| 1786 | Bohicon | Assainissement de trois écoles à Bohicon | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); | 2013 |
| 1886 | Abomey | Réhabilitation d'un réseau AEP et appui à la politique communale de l'eau dans la ville d'Abomey | Agence de l'Eau Adour-Garonne (Toulouse); Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (Paris); Ville d'Albi (Albi); | 2014 |
| 1887 | Za-Kpota | Etude pour l'alimentation en eau du village de Za-Kpota | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); Grundfos (Saint Quentin Fallavier); Hydraulique Sans Frontières (Chambéry); | 2014 |
| 1901 | Partago | Mise en place d'un service d'approvisionnement et de gestion en eau potable et d'un système d'assainissement à Partago | Agence de l'Eau Seine-Normandie (Nanterre); Communauté d'Agglomération d'Evreux (Evreux); Commune de Djougou (Djougou); Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (Paris); Mairie d'Evreux (Evreux); | 2014 |
| 1908 | Bohicon | Alimentation en eau potable et assainissement d'un collège dans la commune de Bohicon | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); Commune de Bohicon (Bohicon); Cœur d'Ardenne (Charleville-Mézières); Conseil Régional Champagne Ardenne (Châlons en Champagne); Solidarité Aiglemont Bohicon (Aiglemont); | 2014 |

Projets de coopération décentralisée, Togo

| Code | Lieu de l'action | Titre de l'action | Partenaires | Fin du projet |
|------|-------------------------|---|---|---------------|
| 124 | Adeta | Construction de latrines publiques et d'un réseau d'adduction d'eau à Adéta | Association Jumelage Coopération Adeta Herbiers (Les Herbiers); Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (Paris); Conseil Régional Pays de la Loire (Nantes); | 2005 |
| 140 | Kara | Assistance technique pour création de l'assainissement de la future université et de la ville de Kara | Mairie de Kara (Kara); Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Paris); | 2004 |
| 197 | Kara | Amélioration de l'accès à l'eau dans la région de Kara | Agence de l'Eau Seine-Normandie (Nanterre); Organisation de la Charité pour le Développement Intégral (Kara); Secours Catholique - Caritas France (Paris); Ville de Paris (Paris); | 2007 |
| 203 | Yaka | Amélioration de l'approvisionnement en eau potable et développement du maraîchage dans le canton de Yaka- Agbandé | Association de parrainage et de jumelage Togo-France-Europe (Bailleul); Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (Paris); Conseil Régional Nord-Pas de Calais (Lille); Ville de Bailleul (Bailleul); | 2000 |
| 213 | Dzogbegan | Projet d'adduction et de distribution d'eau potable à Danyi-Dzogbegan | Communauté de Communes du pays de Gex (Saint Genis Pouilly); Commune de Danyi-Dzogbegan (Danyi-Dzogbegan); Hydraulique Sans Frontières (Chambéry); | 2010 |
| 261 | Sokode (Bassin du Mono) | Assainissement et maîtrise des eaux pluviales dans 8 quartiers de la ville de Sokodé (Action AIMF) | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); Association internationale des maires francophones (Paris); Bureaux d'études, de contrôle et d'assistance technique (Lomé); Mairie de Sokodé (Sokodé); | 2007 |
| 272 | Kpalime | Assainissement des eaux usées et gestion des déchets solides à Kpalimé (action de l'AIMF) | Association internationale des maires francophones (Paris); Mairie de Kpalimé (Kpalimé); | 2007 |
| 273 | Dapaong | Programme Hydraulique des Savanes : Partenariat Issy les Moulinaux / Dapaong | France Volontaires (Ivry sur Seine); Secours Catholique - Caritas France (Paris); Syndicat des Eaux d'Ile de France (Paris); Ville d'Issy les Moulinaux (Issy les Moulinaux); | 2008 |
| 346 | Avedji | Adduction d'eau au dispensaire d'Avedji | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); Partenariat Solidarité Togo (Saulny); | 2008 |
| 426 | Tado (Bassin du Mono) | Approvisionnement de la ville de Tado | Aquassistance (Rueil Malmaison); Energy Assistance (Bruxelles); | 2008 |
| 432 | Lome | Accès à l'eau et assainissement public du quartier d'Agoe (Marché) à Lomé | Agence de l'Eau Seine-Normandie (Nanterre); Association de Soutien au Développement des Villages Togolais (Lomé); Association de Soutien au Développement des Villages Togolais (Vitry sur Seine); Conseil Général du Val de Marne (Créteil); Croix Rouge Française (Maisons Alfort); | 2008 |
| 433 | Lome | Bornes-fontaines et latrines dans le quartier de Nukafu | Agence de l'Eau Seine-Normandie (Nanterre); Association de Soutien au Développement des Villages Togolais (Vitry sur Seine); Association | 2009 |

| Code | Lieu de l'action | Titre de l'action | Partenaires | Fin du projet |
|------|--|---|--|---------------|
| | | | de Soutien au Développement des Villages Togolais (Lomé); Croix Rouge Française (Maisons Alfort); | |
| 434 | Abobo | Adduction d'eau potable à Abobo | Opération Togo (Martigny les Bains); | 2008 |
| 435 | Dagbati | Réhabilitation de la Station de pompage à Dagbati | Association de Soutien au Développement des Villages Togolais (Vitry sur Seine); Croix Rouge Française (Maisons Alfort); Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (La Défense); | 2008 |
| 449 | Dapaong | Projet AQUA-VIE : Amélioration de la Qualité de vie des Ménages Urbains et Ruraux Pauvres du Togo | Agence de l'Eau Seine-Normandie (Nanterre); CARE Togo (Lomé); CARE France (Paris); Commission Européenne (Bruxelles); Eau et Assainissement pour l'Afrique (Dapaong); Syndicat des Eaux d'Ile de France (Paris); | 2010 |
| 530 | Dapaong | Assainissement des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets de la voie principale, Préservation de la ressource en eau potable à Dapaong | Association internationale des maires francophones (Paris); Mairie de Dapaong (Dapaong); Ville d'Issy les Moulineaux (Issy les Moulineaux); | 2009 |
| 558 | Kpalime | Alimentation en eau de l'Institut national de formation agricole de Tove au Togo | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); CODEGAZ Coopération Développement Coopération GDF SUEZ (Saint Denis La Plaine); CODEGAZ Nord Est (Nancy); | 2009 |
| 568 | Badja | Alimentation en eau potable de la ferme orphelinat de Yovo-Kopé | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Association Mieux être pour tous (Limoges); Conseil Régional Limousin (Limoges); | 2008 |
| 629 | Mangouassi (Bassin du Mono) | Approvisionnement en eau potable du village de Mangoassi | Maison du Département du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse (L'Isle sur la Sorgue); Premier Pas (Le Thor); | 2009 |
| 727 | Bassar | Alimentation en eau potable en pays Bassar | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Association Loire-Eaudyssée (Rennes); Conseil Général du Finistère (Quimper); Initiatives Plus (Sokodé); Vendée Eau (La Roche sur Yon); | 2009 |
| 728 | Kpalime | Extension du réseau d'eau potable (Jumelage coopération Bressuire - Kpalimé) | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Amitiés Bressuire-Kpalimé (Bressuire); Syndicat du Val de Loire (Bressuire); Ville de Bressuire (Bressuire); | 2009 |
| 860 | Atakpame (Bassin du Mono) | Alimentation en eau d'un centre de santé et de trois villages dans la région d'ATAKPAME | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); Conseil Général du Haut-Rhin (Colmar); Coup de cœur pour le Togo (Guebwiller); Conseil Régional Alsace (Strasbourg); Terre des Hommes France 68 (Guebwiller); | 2010 |
| 875 | Danyi Elavanyo (Bassin du Mono) | Renforcement et réhabilitation de l'adduction d'eau potable : jumelage / Lezay Danyi Elavanyo | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Comité de Jumelage Lezay/Danyi-Elavanyo (Lezay); Commune de Danyi Apeyeme (Danyi Apeyeme); Eau et Assainissement pour l'Afrique (Lomé); Eau et Assainissement pour l'Afrique (Atakpamé); Conseil Régional Poitou Charentes (Poitiers); Syndicat d'eau de Lezay (Lezay); | 2010 |

| Code | Lieu de l'action | Titre de l'action | Partenaires | Fin du projet |
|------|-------------------------------------|--|--|---------------|
| 926 | Dapaong | Amélioration de l'accès à l'eau potable pour les populations de la région de Dapaong | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Métropole de Lyon (Lyon); Secours Catholique - Caritas France (Paris); Veolia - Compagnie Générale des Eaux (Lyon); | 2010 |
| 986 | Bagre | Adduction d'eau électro-solaire d'eau potable à Bagré | Ingénieurs & Architectes Solidaires (Genève); | 2006 |
| 987 | Ayakope (Bassin du Mono) | Adduction d'eau de Ayakopé | Ingénieurs & Architectes Solidaires (Genève); | 2006 |
| 1059 | Yobo | Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la zone du Liligodo | Agence de l'Eau Seine-Normandie (Nanterre); Fondation Poweo (Paris); Fondation Veolia (Nanterre); Solidarité Humaine Ile-de-France (Rosny-sur-Seine); | 2011 |
| 1068 | Yebou Yebou (Bassin du Mono) | Eau et assainissement pour les villages du canton de Moretan | Agence de l'Eau Artois Picardie (Douai); Eau sans frontières internationale (Paris); Ville de Denain (Denain); | 2012 |
| 1110 | Aledjo Kadara | Partenariat pour l'approvisionnement en eau potable à Aledjo | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Aqualiance (La Chaize le Vicomte); Conseil Général de la Vendée (La Roche sur Yon); Commune de Poiré sur Vie (Poiré sur Vie); Fondation SAUR (Saint Quentin en Yvelines); Conseil Régional Pays de la Loire (Nantes); Centre social Solidavie (Poiret sur Vie); Vendée Eau (La Roche sur Yon); | 2011 |
| 1117 | Kouve (Bassin du Mono) | Amélioration du système d'approvisionnement et assainissement de la ville de Kouvé (Partenariat Cusset - Kouvé) | Conseil Général de l'Allier (Moulins); Femmes Initiatives et Actions pour un Développement Intégral (Kpalimé); Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (Paris); Ville de Cusset (Cusset); | 2011 |
| 1144 | Kara | Réalisation de cinq stations publiques de pompage d'eau potable dans 5 villages (écoles primaires) des régions Kara et Dankpen au Togo | Conseil Général du Vaucluse (Avignon); Fondation Veolia (Nanterre); Métropole de Lyon (Lyon); Premier Pas (Le Thor); Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur (Marseille); | 2011 |
| 1145 | Agbetiko (Bassin du Mono) | Alimentation en eau potable du village d'Agbetiko (Phase 1) | Métropole de Lyon (Lyon); Hydraulique Sans Frontières (Chambéry); | 2011 |
| 1152 | Dapaong | Programme hydraulique des Savanes - région de Dapaong - Nord Togo (2ème phase) | Fondation Artelia (Échirrolles); Métropole de Lyon (Lyon); Ministère de l'Équipement Rural (Lomé); Secours Catholique - Caritas France (Paris); | 2010 |
| 1158 | Kloto | Alimentation en eau de 10 villages du canton de Fiokpo au Togo | Fondation Prince Albert II de Monaco (Monaco); Fondation Veolia (Nanterre); Métropole de Lyon (Lyon); Les Amis de la Terre (Lomé); | 2010 |
| 1184 | Tsevie | Amélioration des conditions scolaires par l'assainissement et l'accès à l'eau potable à Tsévié (action AIMF) | Association internationale des maires francophones (Paris); Mairie de Tsévié (Tsévié); | 2011 |
| 1247 | Dapaong | Eau potable, assainissement et hygiène dans la ville de Dapaong | Eau, Agriculture et Santé en milieu Tropical (Paris); Syndicat des Eaux d'Ile de France (Paris); Ville d'Issy les Moulineaux (Issy les Moulineaux); | 2010 |

| Code | Lieu de l'action | Titre de l'action | Partenaires | Fin du projet |
|------|----------------------------|---|--|---------------|
| 1267 | Katome (Bassin du Mono) | Construction de 10 puits dans le village de Kpekpleme (région des Plateaux) au Togo | <i>Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon)</i> ; Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (Voiron); | 2012 |
| 1320 | Ountivou (Bassin du Mono) | Alimentation en eau du chef-lieu de canton de Ountivou et de 5 villages | Association Cantonale Amitié Ménigoute Ountivou (Les Forges); <i>Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans)</i> ; Conseil Général des Deux Sèvres (Niort); Conseil Régional Poitou Charentes (Poitiers); Syndicat mixte des eaux de la Gâtine (Parthenais); | 2012 |
| 1321 | Bassar | Alimentation en eau par forages de 8 villages en Pays Bassar | <i>Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans)</i> ; Conseil Général du Finistère (Quimper); Association pour un avenir ensoleillé (Quimper); Conseil Régional de Bretagne (Rennes); Ville de Pont l'Abbé (Pont l'Abbé); Ville de Quimper (Quimper); | 2012 |
| 1333 | Kara | Alimentation en eau et assainissement d'un bâtiment scolaire à Kara | <i>Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz)</i> ; Flambeau Associatif de Base pour le Développement Economique et Social (); Association Promotion de la Jeunesse Scientifique et Technique Africaine (Mulhouse); | 2012 |
| 1355 | Aneho | Partenariat Aného - Yvelines pour la mise en œuvre du service publique d'assainissement non collectif | Aquassistance (Rueil Malmaison); Conseil Général des Yvelines (Versailles); France Volontaires (Ivry sur Seine); Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (Paris); Mairie d'Aného (Aného); Union des Communes du Togo (Lomé); | 2010 |
| 1367 | Kpalime | Alimentation en eau potable de 2 quartiers (Numetukodzi et Kpeta) - Partenariat Bressuire / Kpalimé | <i>Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans)</i> ; Amitiés Bressuire-Kpalimé (Bressuire); Conseil Général des Deux Sèvres (Niort); Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (Paris); Syndicat du Val de Loire (Bressuire); Ville de Bressuire (Bressuire); | 2012 |
| 1384 | Kougnohou (Bassin du Mono) | Alimentation en eau de 2 groupes de villages de la Préfecture d'Akebou | <i>Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz)</i> ; Association Réseau Experts Environnement Développement (Nancy); | 2012 |
| 1415 | Dapaong | Amélioration de l'accès à l'eau potable pour les populations de la région de Dapaong au Togo (Programme triennal 2011-2013) | <i>Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon)</i> ; ARTELIA (Grenoble); Métropole de Lyon (Lyon); Lyonnaise des Eaux (Lyon) (Rilleux la Pape); Secours Catholique - Caritas France (Paris); | 2013 |
| 1417 | Noepe | Construction d'un système AEP et de blocs latrines (école primaire) dans le canton de Noépé au Togo | Action Caritative d'Aide et de Secours aux Enfants Déshérités (Le Kremlin-Bicêtre); <i>Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon)</i> ; Conseil Général du Val de Marne (Créteil); Métropole de Lyon (Lyon); Conseil Régional Ile de France (Paris); Veolia - Compagnie Générale des Eaux (Lyon); | 2013 |
| 1443 | Ogou | Accès à l'eau et à l'assainissement dans 14 villages des cantons de Gleï et Datcha | <i>Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz)</i> ; Communauté d'Agglomération de Colmar (Colmar); Terre des Hommes France 68 (Guebwiller); | 2012 |

| Code | Lieu de l'action | Titre de l'action | Partenaires | Fin du projet |
|------|-------------------------------------|--|---|---------------|
| 1559 | Bassar | Accès à l'eau potable de 20 villages du pays Bassar (Préfectures de Dankpen et de Bassar) | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Aqualliance (La Chaize le Vicomte); Initiatives Plus (Sokodé); Vendée Eau (La Roche sur Yon); | 2013 |
| 1568 | Yebou Yebou (Bassin du Mono) | Eau et assainissement pour les villages du canton de Moretan (phase 2) | Agence de l'Eau Artois Picardie (Douai); Eau sans frontières internationale (Paris); Ville de Denain (Denain); | 2013 |
| 1579 | Agou Iboe | Adduction d'eau potable du village rural de Wessido dans la région des Plateaux au Togo | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Association d'amitiés des cantons de Mazières-Agou-Yiboe (Mazières en Gâtine); Conseil Régional Poitou Charentes (Poitiers); Syndicat mixte des eaux de la Gâtine (Parthenais); | 2013 |
| 1594 | Apeyeme | Projet d'adduction d'eau potable dans le village de Danyi Mempeassem au Togo | 21 d'abord (Fontaines Saint Martin); Direction Générale de l'Hydraulique (Lomé); Métropole de Lyon (Lyon); | 2014 |
| 1653 | Kouve (Bassin du Mono) | Réhabilitation du réseau d'eau potable et construction de blocs sanitaires dans la commune de Kouvé au Togo | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Conseil Général de l'Allier (Moulins); Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (Paris); Togolaise des Eaux (Lomé); Ville de Cusset (Cusset); | 2014 |
| 1679 | Djagble | Réalisation d'un forage équipé d'une PMH dans le village de Abolavé, région Maritime | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Méditerranée-Afrique-Solidarité (Mouans Sartoux); Ville de Mouans Sartoux (Mouans Sartoux); | 2013 |
| 1689 | Aneho | Réalisation d'un forage équipé d'une PMH et de 2 blocs latrines dans le village d'Agbodjinou | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Hydraulique Sans Frontières (Chambéry); Syndicat intercommunal des eaux de la Dhuy (Saint-Ismier); Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise (Echirolles); | 2013 |
| 1749 | Siyimé | Accès à l'eau potable et à l'assainissement pour le Village de Siyimé | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Afrique 70 (Villers-le-Sec); | 2013 |
| 1750 | Noepe | Projet AEP à Noépé | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Mac Maël Agri (Thurins); | 2013 |
| 1751 | Dzogblakopé | Adduction d'eau potable dans le village de Dzogblakopé | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Méditerranée-Afrique-Solidarité (Mouans Sartoux); Ville de Mouans Sartoux (Mouans Sartoux); | 2013 |
| 1771 | Kotora (Bassin du Mono) | Alimentation en eau potable de 3 groupes de villages de la Préfecture d'Akebou | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); Association Réseau Experts Environnement Développement (Nancy); Communauté Urbaine du Grand Nancy (Nancy); Conseil Régional Lorraine (Metz); | 2012 |
| 1878 | Dapaong | Amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans la Région de Dapaong (Programme 2013-2016) | Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Lyon); Fondation Artelia (Echirolles); Métropole de Lyon (Lyon); Jeunes Adultes Ruraux (Dapaong); Secours Catholique - Caritas France (Paris); Veolia - Compagnie Générale des Eaux (Lyon); | 2013 |
| 1888 | Tsevie | Alimentation en eau potable | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); | 2014 |

| Code | Lieu de l'action | Titre de l'action | Partenaires | Fin du projet |
|------|----------------------------|--|--|---------------|
| | | dans la commune de Tsévié | Comité de Jumelage Parthenay (Parthenay); Conseil Régional Poitou Charentes (Poitiers); | |
| 1890 | Elavagnon (Bassin du Mono) | Alimentation en eau potable de 10 villages du canton d'Elavagnon | Association pour l'amitié des cantons Secondigny Elavagnon (Secondigny); Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Conseil Régional Poitou Charentes (Poitiers); Syndicat mixte des eaux de la Gâtine (Pompaire); | 2014 |
| 1891 | Bassar | Alimentation en eau potable d'un dispensaire et de 6 villages en Pays Bassar | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Conseil Général du Finistère (Quimper); Association pour un avenir ensoleillé (Quimper); Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint Ronan (Plozévet); Ville de Pont l'Abbé (Pont l'Abbé); Ville de Quimper (Quimper); | 2014 |
| 1892 | Terouda | Amélioration des services d'eau potable, d'assainissement et des pratiques d'hygiène dans quatre villages de la préfecture de la Binah | Agence de l'Eau Adour-Garonne (Toulouse); Eau Vive (Lomé); Mairie de Laroin (Laroin); Syndicat Gave et Baïse (Tarsacq); | 2014 |
| 1896 | Kpalime | Extension d'un réseau AEP dans la commune de Kpalimé | Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans); Amitiés Bressuire-Kpalimé (Bressuire); Mairie de Kpalimé (Kpalimé); Conseil Régional Poitou Charentes (Poitiers); Ville de Bressuire (Bressuire); | 2015 |
| 1909 | Dzitrame (Bassin du Mono) | Réalisation d'un réseau AEP dans le village de Dzitramé, région des Plateaux | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); Association Réseau Experts Environnement Développement (Nancy); Communauté Urbaine du Grand Nancy (Nancy); Conseil Régional Lorraine (Metz); | 2014 |
| 1911 | Sokode (Bassin du Mono) | Alimentation en eau et assainissement d'un centre de formation à l'agriculture vivrière biologique à Sokodé | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (Moulins les Metz); Collectif d'Associations Pour le TOGO (Guildwiller); Flambeau Associatif de Base pour le Développement Économique et Social (); Conseil Régional Alsace (Strasbourg); | 2015 |
| 1937 | Kara | Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 13 villages de la région de Kara | Agence de l'Eau Artois Picardie (Douai); Secours Catholique - Caritas France (Paris); | 2014 |

Annexe 5 : Compte-rendu des 2 rencontres d'information et d'échanges sur le secteur de l'eau potable et de la GIRE au Bénin et au Togo les 7 et 9 juillet (Paris et Lyon)

Fichiers séparés

Annexe 6 : Compte-rendu de l'Atelier de validation du projet de TdR pour le plan d'action stratégique de l'ABM

L'ATELIER DE VALIDATION DES TERMES DE REFERENCE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE DE L'AUTORITE DU BASSIN DU MONO

(Lomé, Hôtel Ibis, 24-25 juin 2015)

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Les 24 et 25 juin 2015, s'est tenu à l'Hôtel Ibis de Lomé, l'atelier de validation du projet de termes de référence pour l'élaboration d'un Plan d'Action Stratégique (PAS) de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM²).

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route pour la mise en place et l'opérationnalisation de l'ABM et a été organisé par le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO, avec l'appui financier de l'Agence Suédoise de Développement International (ASDI). L'élaboration du PAS répond au souci de doter l'ABM d'un outil de planification conséquent, indispensable pour la bonne conduite des activités de tout organisme du genre. L'objectif poursuivi par cet atelier était de valider le projet de termes de référence pour l'élaboration du plan d'action stratégique de l'ABM.

Cet atelier a réuni une vingtaine de participants provenant du Bénin, du Togo et d'organismes régionaux ou programmes de Coopération au Développement. Ils représentent :

- les Experts nationaux impliqués dans la planification GIRE au niveau des deux pays de l'ABM ;
- la Communauté Electrique du Bénin (CEB) ;
- la Société Civile intervenant dans le bassin du Mono ;
- les Organismes de Bassin voisins ayant une expérience en matière d'élaboration de PAS (Autorité du Bassin de la Volta/ ABV, Autorité du Bassin du Niger/ABN) ;
- les Partenaires Techniques et Financiers ;
- les staffs du CCRE-CEDEAO et de l'Office International de l'Eau (OIEau).

Les travaux se sont déroulés selon les étapes suivantes, comme indiqué à l'agenda de l'atelier :

- la cérémonie d'ouverture,
- les communications suivis d'échanges,
- les travaux d'examen des tdrs en plénière,

²A la suite de la réunion constitutive du Conseil des Ministres de l'ABM tenue le 04 juillet 2014 à Cotonou et qui a notamment approuvé les projets de textes constitutifs, les Chefs d'Etat et de Gouvernement du Bénin et du Togo ont effectivement signé le 30 décembre 2014 le projet de Convention portant statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM).

- la synthèse, la présentation des résultats de l'atelier et la clôture.

1- La cérémonie d'ouverture

L'ouverture de l'atelier a été faite par le Représentant du Ministre togolais de l'Équipement Rural, au nom des deux pays, après les interventions du Représentant du Ministre béninois en charge de l'eau et le mot de bienvenue du Représentant du CCRE.

Après la cérémonie d'ouverture, il y a eu la présentation des participants et la mise sur pied du bureau de séance. Ainsi, Monsieur AKAKPO du Ministère de l'Équipement Rural/Togo a été désigné président du Bureau de séance dont les rapporteurs sont Monsieur ADJAGODO Arnauld de PNE-Benin et Monsieur TASSI Kiki de Jeunes Volontaires pour l'Environnement/Togo.

L'Agenda de l'atelier a été présenté et légèrement amendé puis adopté par les participants. En l'occurrence, la présentation d'une communication sur les expériences de l'UICN en matière d'appui aux organismes de bassin a été notamment introduite dans l'agenda.

2- Présentation des communications

1. Présentation de la note Introductive de l'atelier par Monsieur Mahamane TOURE du CCRE-CEDEAO

Cette première communication a présenté le contexte et les objectifs de l'atelier tout en rappelant les dates clés du processus de mise en place de l'ABM, à savoir entre autres la réunion du Conseil des Ministres du 04 Juillet 2014 à Cotonou, la signature de la Convention de l'ABM le 30 Décembre de la même année par les chefs de gouvernement du Bénin et du Togo. Il a souligné l'impératif de disposer d'un PAS qui constitue un outil de planification incontournable au processus en cours. Cet atelier de validation des termes de référence (tdrs) pour l'élaboration du PAS de l'ABM participe donc du processus d'élaboration de ce document.

Les résultats attendus ainsi que la méthodologie de travail adoptée ont été ensuite présentés ; tous les travaux de l'atelier se dérouleront en plénière et les amendements aux tdrs de l'élaboration du PAS de l'ABM y seront directement intégrés.

Quant aux perspectives, une réunion ministérielle ordinaire devra se tenir très prochainement pour adopter les projets de textes et mettre en place la Direction Exécutive de l'ABM.

Enfin, il a rappelé qu'une étude sur l'implication des OSC dans la mise en place et l'animation de l'ABM est en cours, avec un Comité de Pilotage composé du Représentant du CCRE, des points Focaux/ABM du Bénin et du Togo et de deux Représentants de la Société civile du Bénin et du Togo (PNE Bénin et JVE Togo).

2. Présentation du Projet d'appui de RMC à l'ABM par Messieurs Christophe BRACHET et Philippe MOUTON

Monsieur Philippe a présenté les activités du projet, notamment l'élaboration des publications sur les bonnes pratiques en matière de gestion de bassin (avec des études menées au Ghana, au Niger et Congo), ainsi que des projets menés au Burkina Faso, des appuis institutionnels fournis à l'ABV qui peuvent intéresser les acteurs présents à cette réunion.

Le projet est caractérisé par la coopération décentralisée, l'équité et l'égalité. Les objectifs consistent entre autres à renforcer la capacité des acteurs, à accompagner la mise en place de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Il a ensuite présenté les projets dans le bassin avec les montants octroyés à ces projets.

A sa suite, Monsieur Philippe MOUTON a présenté la loi Oudin-Santini, voté en France en Février 2005 sur les projets décentralisés et qui autorise les collectivités et établissements à accorder 1% de leur budget aux projets eau et assainissement aux projets de coopération décentralisée. La RMC intervient déjà au Togo et au Bénin.

Ceci offre des opportunités pour le rapprochement entre les collectivités au Togo, au Bénin et en France ; l'identification des projets GIRE ; les nouveaux partenariats. Monsieur MOUTON a enfin ensuite présenté des exemples de projets déjà en cours au Togo et au Bénin sur la gestion des déchets, le financement de construction de latrines aux populations riveraines de la plage, du Lac Togo et de la Lagune côtière au Bénin.

3. Présentation de l'expérience et des enseignements de l'ABN en matière d'élaboration et de mise en œuvre du PAS par Monsieur TRAORE

Il a amorcé sa communication avec la présentation du Bassin du Niger et les menaces auxquelles celui-ci fait face dont entre autres l'invasion de la jacinthe d'eau, la déforestation, la pollution des réserves d'eau... Monsieur TRAORE a détaillé le processus d'élaboration du PS de l'ABN en 1980, et qui a pour mission d'assurer la gestion durable du bassin et dont l'un des objectifs est l'élaboration d'un PS de l'ABN.

Parmi les acquis et réalisations de l'ABN, on peut citer l'adoption de la Vision partagée, l'adoption du Plan d'Action pour le Développement Durable (PADD), l'adoption de la Charte de l'eau, la mise en place de 9 structures focales nationales et des Coordinations régionale et nationales des usagers dudit bassin.

Pourquoi un PS pour l'ABN ? C'est pour pouvoir faire des choix pertinents acceptés par les OSC, l'Etat et au bénéfice des communautés, sans oublier le besoin de mettre en place un système de suivi-évaluation.

Ainsi, l'élaboration du PS de l'ABN est passée entre autre par la préparation à la réflexion stratégique, l'élaboration du TDR, le recrutement d'un consultant, la mise en place d'un comité de planification.

Pour se faire, il faut identifier la pertinence et la cohérence des objectifs, identifier les performances, en bref faire une analyse SWOT qui a permis de déterminer la mission, la vision, les valeurs de l'ABN ; ensuite l'étape d'identification des axes s'avère nécessaire. Il a fallu également prendre en compte les éléments de risques, les outils de suivi évaluation, les projets en lien avec les objectifs pour déboucher sur le Plan Opérationnel (PO).

4. Présentation de l'expérience et des enseignements de l'ABV en matière d'élaboration et de mise en œuvre du PAS par Monsieur ATIKPO XXX, Directeur Adjoint de l'ABV

Cette communication a fait le même exercice de partage d'expérience et d'enseignement mais cette fois ci dans le Bassin de la Volta. Après avoir présenté le bassin de la volta partagé par 6 pays de la sous-région, il a fait mention des dates clés qui ont marqué le processus de l'ABV ainsi que les difficultés ayant jonché ce processus, à savoir le manque de coordination, d'information, de données, de visibilité, de priorisation au niveau des activités, le risque de duplication etc.

L'étape suivante de sa communication a touché les 5 objectifs visés et la méthodologie adoptée par le premier PS de l'ABV suivi des résultats et d'une évaluation qui a révélé un déficit de fond propre et de moyens humains.

Le deuxième PS qui fut élaboré, contenait 8 objectifs stratégiques et avait pour mission de consolider les acquis de l'institution.

Les enseignements et leçons issus de cette phase n'ont pas été affichés distinctement car selon Monsieur ATIKPO, ils ne sont pas universels mais issus d'erreurs humaines ou de manque de

moyens. Pour Monsieur ATIKPO, le PS de l'ABV est un plan d'activités de la structure qui est différent du plan de développement mis en place dans le bassin.

5. Présentation de l'expérience d'appui de l'UICN à l'ABV pour l'élaboration des PS de l'ABV par le Représentant de l'UICN, Monsieur SOMDA Maxime.

Son exposé a donné un aperçu sur l'institution qu'est l'UICN et rapporté l'appui de l'UICN à l'ABV. Il s'agit de l'appui à l'évaluation du premier PS, l'élaboration du 2^e PS de l'ABV, l'évaluation à mi-parcours du 2^e PS pour la mise à jour des outils de mesures entre autre le financement d'études et le recrutement d'experts.

6. Présentation de l'expérience de la CEB en matière d'élaboration et de mise en œuvre de PAS par le Représentant de la CEB, Monsieur Estelle HOUESSO

Dans l'introduction de son intervention, il a présenté la Communauté Electrique du Benin (CEB) créée en Juillet 1968, son cadre institutionnel, sa mission qui consiste à acheter, produire, transporter et vendre l'électricité.

Il a présenté l'intervention de la CEB dans le bassin avec la découverte des 7 sites hydro aménageables dont 3 ont été retenus pour les grands projets de barrage, un réalisé et deux en perspectives. Les objectifs du PS de la CEB ont été présentés et clarifiés. Il s'agit entre autres du renforcement de la sécurité énergétique, le renforcement de capacités et la fiabilisation. 14 projets sont inscrits au programme de la CEB dont ceux liés aux barrages d'Adjrarala et de Nangbéto.

Le Plan d'Action de la CEB est basé sur la collaboration des deux Etats ayant le BM en partage. Ce PA comporte 11 valeurs fondamentales au sein desquelles l'Homme occupe une place de choix. Le contenu du PS de la CEB se présente comme suit : l'organisation du secteur, la description des installations existantes, l'évolution historique et prévisionnelle dans les deux pays, les sources potentielles d'alimentation et d'importation, les projets de production, les projets d'extension et les scénarios d'approvisionnement. Le principe d'élaboration du PS de la CEB est basé sur la participation.

Les contraintes figurent au niveau de la hiérarchie et le manque de soutien ; les acquis sont les politiques et outils de bonne gouvernance. Cette communication a montré que le PS de la CEB est pratique.

7. Son intervention a été complétée par celle de Monsieur Pablo de la Croix Rouge sur le développement et l'utilité d'outils d'alerte précoce. Ce partenaire de la CEB a montré la nécessité de disposer des outils d'alerte précoce à l'échelle des infrastructures hydroélectriques pour sauver les populations des inondations. L'outil a l'avantage d'augmenter les capacités de défense des populations en cas d'inondations et de réduire les dégâts et moyens à déployer pour les contenir. Il s'agit d'un mécanisme de financement dont bénéficieront le Togo et le Benin dans le bassin du Mono.

8. Présentation des expériences de mise en œuvre de PAS ou d'intervention dans les bassins partagés par deux intervenants de la Société Civile

Le premier intervenant du PNE Benin, à savoir Monsieur Arnauld ADJAGODO a fait cas des actions menées avec les partenaires, notamment la contribution à la mise en place de la vision partagée de l'ABN à travers son appui méthodologique à la mise place et l'animation de la Coordination Nationale des Usagers (CNU) des ressources naturelles du bassin du Niger. Il a aussi rappelé les activités de plaidoyer et de lobbying (campagne de sensibilisation, formation des médias, concours sur l'eau, visites des sites du Mono /formation internationale sur la GIRE, célébration de Journée Mondiale de l'Eau dans les Communes du Mono...) qui ont contribué à la prise de conscience pour la mise en place effective de l'ABM. En abordant les leçons tirées de ces

expériences, Monsieur ADJAGODO a cité principalement : la faible reconnaissance des capacités des OSC dans le bassin et la contrainte qu'ont les Communes organisées en Associations pour le financement des initiatives de GIRE dans les bassins concernés. Il a donc mis l'accent sur la nécessité de prendre en compte ses opportunités qu'offrent les structures de la société civile d'une part, et d'envisager la possibilité de renforcer la décentralisation et la promotion de la GIRE par les Communes dans le cadre du développement de l'ABM.

Le second intervenant Sena ALOUKA de JVE-Togo a renchéri avec l'exercice d'une deuxième organisation de la société civile notamment l'élaboration du PS au niveau de JVE qui a été une période d'apprentissage. Le défi principal a été le manque de financement. Il a martelé l'importance du renforcement des capacités des membres à participer à l'élaboration de cet outil qu'est le PS. Il a enfin mis un accent particulier sur la communication et la capitalisation.

9. Présentation de l'Economie générale du projet de TDRs pour l'élaboration d'un PAS de l'ABM par Messieurs TOURE et BACHET

Cette communication donne un aperçu des éléments de base pris en considération pour la rédaction des tdrs pour l'élaboration du PAS de l'ABM. Ainsi, le contexte d'élaboration du PAS, le contexte institutionnel de l'ABM qui ne dispose pas encore d'une direction et les opportunités liées à cet outil ont été présentés. L'objectif est de permettre à tous les participants d'être au même diapason en terme de compréhension du contexte de déroulement de l'étude et des termes utilisés dans les tdrs.

A la suite des cinq 1ères communications, une première phase de discussions s'est tenue. Les participants ont exprimé leurs satisfactions et les points d'ombre à travers deux séries de questions et commentaires à l'endroit des présentateurs. Ils ont émis des commentaires pour peaufiner les communications, mais aussi soulevé des inquiétudes qui ont fait l'objet d'échanges. Les commentaires ont porté notamment sur l'implication active des communautés dans la mise en place des projets de développement, les moyens de prise en compte du volet Changement Climatique dans le processus de l'ABV, la nécessité d'adapter chaque processus d'élaboration de PAS aux réalités de son bassin et de son Autorité du Bassin ; la nécessité pour les Communes de mobiliser à l'échelle locale des fonds pour accompagner les communautés des bassins ; le rôle de facilitation du consultant dans l'élaboration du PAS...

La 2^{ème} phase d'échanges sur les communications a principalement sur la durée du PS de la CEB qui est assez longue, compte tenu de l'importance financière des projets que la CEB exécute ; la clarification de l'engagement de la CEB à soutenir la mise en œuvre du PS de l'ABM ; la possibilité de faire contribuer les opérateurs téléphoniques pour soutenir les projets de mise en place des outils d'alerte précoce ; les acquis à vulgariser et les synergies à construire entre le Système d'Alerte Précoce (SAP) en cours au Bénin et celui-ci qui est testé dans le Mono.

3- Examen détaillé des tdrs

Conformément à l'agenda de l'atelier, la deuxième journée a été consacrée à l'examen détaillé des tdrs de réalisation de l'étude stratégique de l'ABM, à la présentation et l'adoption du relevé de l'atelier et a pris fin à travers la cérémonie de clôture.

Avant l'examen détaillé des tdrs, le contenu global des tdrs et la méthode de validation à adopter ont été mis en débat. Les participants ont confirmé l'option d'un examen des tdrs en plénière, chapitre par chapitre. Le CCRE procédera ensuite à la finalisation des tdrs et l'envoi aux différents participants. Par ailleurs, les participants ont formulé les observations suivantes en vue de l'amélioration du contenu des tdrs :

- Citer les textes constitutifs de l'ABM ;

- Présenter les missions et les mandats de l'ABM ;
- Présenter clairement les responsabilités des différentes institutions et Parties Prenantes impliquées dans l'élaboration du PS ;
- Présenter clairement les tâches du consultant ;

Pour la phase d'examen détaillé, les amendements ont été discutés en plénière et intégrés dans la version des tdrs étudiée qui doit être finalisée par le CCRE. Par ailleurs, les discussions en plénière ont abouti aux points de consensus non exhaustifs suivants :

- l'appellation « Plan stratégique » (PS) a été retenue par la plénière ;
- considérant le contexte de démarrage des activités de l'ABM et de l'élaboration du PAS, il est retenu d'élaborer un PS d'une durée de 5 ans (2016-2020) assorti d'un Plan Opérationnel d'une durée de 2 ans (2016-2017) ;
- l'identification du noyau d'Objectifs stratégiques se fera sur la base de la situation de référence du bassin du Mono assorti de l'analyse des forces et faiblesses y afférentes ;
- le PO doit comprendre le Cadre Logique ;
- la mission d'élaboration du PS devra analyser le dispositif institutionnel proposé pour l'animation de l'ABM. Si nécessaire, ce point devra être intégré dans la méthodologie ;
- la liste des livrables à fournir devra être revue en tenant compte des différentes pré-validations et validations prévues ;
- le RAOB/SITWA a fait l'annonce d'une opportunité de mobilisation de ressources financières pour appuyer le processus d'élaboration du PS ;
- l'UICN a également informé des possibilités de financement des activités de l'ABM existantes et suggéré au CCRE de prendre les dispositions nécessaires pour leur mobilisation.

4- Présentation des conclusions et recommandations de l'atelier

A l'issue des travaux, les participants à l'atelier ont validé le projet de termes de référence pour l'élaboration de Plan Stratégique de l'ABM, sous réserve de la prise en compte des observations formulées par les Experts.

Ils se sont félicités de la participation et de la contribution très appréciables des partenaires techniques et financiers (ABN, ABV, UICN, RAOB/SITWA, OIEAU, Agence Rhône Méditerranée Corse, CEB) aux travaux de l'atelier et les exhortent à la poursuite de leur implication dans le processus.

Pour une conduite efficiente du processus d'élaboration du Plan Stratégique de l'ABM, les recommandations suivantes ont été formulées :

- **mettre en place un comité de pilotage du processus d'élaboration du PS comprenant des représentants des deux pays, du CCRE, de la société civile, des partenaires techniques et financiers soutenant ce processus ;**
- **Considérant les annonces de l'UICN et du RAOB en termes de possibilités de financement des activités de l'ABM en général et du processus d'élaboration du PS en particulier, prendre les dispositions nécessaires pour faciliter la mobilisation desdites ressources. La mobilisation de ces fonds complémentaires permettra**

l'organisation d'au moins deux ateliers de validation, respectivement pour le PS d'une part et le PO d'autre part, précédés d'ateliers nationaux de pré-validation et des réunions du Comité de pilotage ;

- **Elaborer et partager avec l'ensemble des participants une feuille de route de conduite du processus d'élaboration du PS, d'ici le 10 juillet 2015.**

Fait à Lomé le 25 juin 2015

Les Rapporteurs

Annexe 7 : Projet de TdR pour l'élaboration d'un plan d'action stratégique de l'ABM

TERMES DE REFERENCE

ETUDE RELATIVE A L'ELABORATION D'UN PLAN STRATEGIQUE DE L'AUTORITE DU BASSIN DU MONO

Juin 2015

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'idée de mettre en place un organisme de bassin du Mono s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du processus régional de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) qui implique tous les Etats et tous les Organismes de Bassin de la région.

La Déclaration de Ouagadougou sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau adoptée en mars 1998, acte fondateur dudit processus, inscrit en bonne place le principe de « créer ou redynamiser les cadres de concertation entre pays riverains pour une gestion concertée des eaux des bassins transfrontaliers ».

Le processus régional de GIRE en Afrique de l'Ouest s'est notamment traduit par :

- I. L'adoption d'un Plan d'Action Régional de Gestion Intégrée des Ressources en Eau en Afrique de l'Ouest (PARGIRE/AO) par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, en décembre 2000 ;
- II. La mise en place d'un Cadre Permanent de Coordination et de Suivi de la GIRE en Afrique de l'Ouest par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, en décembre 2001 ;
- III. L'adoption de la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO) par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, en décembre 2008.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre des prescriptions de la Déclaration de Ouagadougou et des décisions susmentionnées que le Comité Ministériel de Suivi de la GIRE en Afrique de l'Ouest, lors de sa 3ème session tenue à Bamako le 21 novembre 2008, a adopté une résolution portant sur la promotion de trois (3) nouvelles Organisations de Bassins transfrontaliers suivant les schémas suivants :

- ✓ Comoé-Bia-Tano (Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali) ;
- ✓ Mono (Bénin, Togo) ;
- ✓ Cavalry-Cestos-Sassandra (Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia).

Sous l'égide de la CEDEAO, le processus de mise en place de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM) a été conduit à travers une approche résolument participative qui a impliqué tous les acteurs concernés au niveau des deux pays (Départements Ministériels, Parlements, Collectivités Territoriales, Organisations de la Société Civile).

Il a notamment comporté les principales étapes suivantes : (i) organisation d'une réunion de validation des études techniques par les experts des deux pays (Lomé, 19 juillet 2011), (ii) mise en place d'un Comité Technique du Bassin du Mono (CTBM) composé de manière paritaire d'experts des deux pays, (iii) organisation d'ateliers nationaux de concertation et d'information au niveau de chacun des deux pays, (iv) organisation d'ateliers nationaux de validation des avant-projets de textes constitutifs de l'organisme au niveau de chacun des deux pays, (v) organisation d'un atelier régional de validation des avant-projets de textes constitutifs et des textes organiques tenu à Lomé, les 17 et 18 décembre 2013.

A la suite de la réunion constitutive du Conseil des Ministres de l'ABM tenue le 04 juillet 2014 à Cotonou et qui a notamment approuvé les projets de textes constitutifs, les Chefs d'Etat et de Gouvernement du Bénin et du Togo ont effectivement signé le 30 décembre 2014 le projet de Convention portant statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM).

L'élaboration d'un plan stratégique est inscrite en bonne place dans la feuille de route pour la mise en œuvre effective de l'ABM. Elle répond à un souci de doter l'ABM d'un outil de planification conséquent, indispensable pour le développement des moyens et la bonne conduite des activités de tout organisme du genre.

L'ABM a pour mandat de :

- Promouvoir la concertation permanente entre les parties prenantes au développement du bassin ;
- Promouvoir la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau et le partage équitable des bénéfices découlant de leur différentes utilisations ;
- Autoriser la réalisation des ouvrages et des projets envisagés par les Etats Parties et pouvant avoir un impact significatif sur les ressources en eau du bassin ;
- Réaliser des projets et des ouvrages communs ;
- Contribuer à la réduction de la pauvreté, au développement durable des Etats Parties et à une meilleure intégration socio-économique sous régionale.

L'ABM a pour objectifs spécifiques de :

1. Organiser et renforcer la coopération, d'une part entre les pays du bassin du Mono et d'autre part entre ces pays et tous les partenaires au développement intéressés et concernés par la gestion durable des ressources en eau ;
2. Harmoniser les politiques nationales de gestion des ressources en eau du bassin par l'adoption et la mise en application sur l'ensemble du bassin de l'approche Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;
3. Mobiliser les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la mise en œuvre des études, recherches et travaux pour l'utilisation des ressources en eau au service du développement économique, social et environnemental du bassin du Mono ;
4. Coordonner les études, les recherches et les travaux entrepris dans le bassin, en vue de la mise en valeur des ressources en eau, notamment ceux qui portent sur l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement pour les populations, la production hydroélectrique, l'irrigation, l'élevage, la pêche, la navigation et la préservation des écosystèmes associés ;
5. Créer et/ou renforcer les outils et les réseaux de collecte, de traitement, de stockage et de diffusion des données et informations nécessaires aux activités de recherche scientifique, de

planification, de développement et de gestion des ressources naturelles du bassin, et en particulier de ses ressources en eau ;

6. Elaborer et mettre en œuvre les moyens institutionnels et les instruments de planification et de suivi - évaluation pour une gestion efficiente et durable des ressources en eau du bassin du Mono ;

7. Entreprendre toute autre action dans l'intérêt commun des Etats Parties en rapport avec la gestion et la valorisation durables des ressources en eau du bassin ;

8. Promouvoir la coopération entre l'Autorité du Bassin du Mono et d'autres organisations similaires au niveau régional et international ;

9. Autoriser la réalisation des ouvrages et des projets envisagés par les Etats Parties et pouvant avoir un impact significatif sur les ressources en eau du bassin ;

10. Réaliser des projets et des ouvrages communs ou superviser des projets et des ouvrages d'intérêt commun ;

11. Mettre en commun les efforts des Etats Parties pour la gestion des risques et catastrophes pouvant survenir dans le Bassin.

2- OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1. Objectif global

L'objectif global de la mission est d'élaborer un projet de Plan Stratégique (PS) de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM) pour une période cinq ans, soit de 2016 à 2020 et d'un Plan d'opérations (PO) pour une période de deux ans, soit 2016-2017.

2.2. Objectifs spécifiques

Au titre des objectifs spécifiques, la mission devra aboutir à l'élaboration d'un projet de PS comportant notamment, sur la base de l'analyse de la situation actuelle :

Pour le Plan Stratégique :

- (i) Un noyau d'objectifs stratégiques à atteindre par l'ABM au cours de la période quinquennale ;
- (ii) Les activités à mettre en œuvre ;
- (iii) Les moyens (humains, matériels, financiers) de mise en œuvre ;
- (iv) Une stratégie de mobilisation des partenaires ;

Pour le Plan d'Opérations :

- (v) Le détail des activités prioritaires et les moyens associés pour la période 2016-2017 ;
- (vi) Un mécanisme de suivi-évaluation.

3- RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de la mission sont :

(i) *Un Plan Stratégique 2016-2020*

Une traduction sur la période de 5 ans des objectifs de développement pour lever les défis liés au développement des activités de l'ABM, ainsi qu'une proposition de stratégie d'intervention ;

(ii) *Un Plan d'opérations 2016-2017*

Une définition des actions prioritaires à mettre en œuvre de manière réaliste au cours de la période 2016-2017, avec un budget prévisionnel détaillé et un mécanisme de suivi-évaluation.

4- EXECUTION DE LA MISSION

4.1. Tâches du consultant

Le consultant devra :

1. Réaliser une revue documentaire (textes statutaires, Etat des lieux du bassin du Mono, études techniques) ;
2. Proposer un cadre et des modalités de participation des parties prenantes au processus d'élaboration du Plan stratégique (PS) et du Plan d'Opérations (PO) ;
3. Sensibiliser les parties prenantes sur la nature, la portée et les contraintes d'élaboration d'un plan stratégique. Au cours de cette étape la méthodologie à utiliser sera finalisée avec le CCRE ;
4. Déterminer par rapport à son mandat, à ses objectifs et à son organisation, le positionnement stratégique de l'ABM ;
5. Faire une analyse des besoins en termes de moyens pour (i) le fonctionnement de l'organisation, (ii) les ressources financières, (iii) les ressources humaines (Direction exécutive), en rapport avec l'élaboration du plan stratégique de l'ABM pour les cinq prochaines années ;
6. Proposer les axes stratégiques que l'ABM devra suivre dans les cinq prochaines années ;
7. Dégager les résultats immédiats, les résultats intermédiaires et le résultat ultime pour chaque axe stratégique ;
8. Construire l'architecture des résultats de l'ABM ;
9. Proposer un Plan de Gestion des risques techniques et financiers liés à la mise en œuvre du PS ;
10. Rédiger le document de plan stratégique (PS) de l'ABM ;
11. Élaborer le document de Plan d'opérations (PO) sur deux ans ;
12. Appuyer le Comité de pilotage aux rencontres clés de validation du PS et du PO par les instances de l'ABM.

Le consultant consultera autant que nécessaire les différentes organisations d'acteurs, notamment les acteurs non étatiques (JVE, Eau Vive, PNE Bénin...), les Partenaires Techniques et Financiers, les services techniques des Etats membres, des sociétés d'aménagements et de gestion, et les institutions nationales et internationales concernées et impliquées dans le développement durable du bassin du Mono.

4.2. Profil du consultant

Pour mener cette mission, le Consultant réunira les compétences suivantes :

- Un expert en gestion intégrée des ressources en eau, si possible transfrontalières ;
- Un expert en planification et programmation en matière de gestion des ressources en eau, avec des compétences en suivi-évaluation.

Des expériences en développement institutionnel et en économie du développement seront appréciées.

Une connaissance du Bassin du Mono et de ses pays riverains constituera un plus.

4.3. Méthodologie

Il est attendu du Consultant qu'il propose dans son offre une approche méthodologique claire et concise faisant ressortir les principes de base, les grandes lignes, les résultats attendus de l'étude et qu'il démontre en quoi ils apportent une réponse satisfaisante aux objectifs énoncés ci-avant. Le Consultant fera également ressortir les données nécessaires à la mise en œuvre de la méthodologie et les risques et hypothèses afférents.

5- RAPPORTS

Les produits suivants seront fournis par le consultant :

- un rapport de démarrage ;
- un rapport provisoire du PS ; ce rapport sera soumis à un premier atelier régional de validation qui se tiendra dans un délai maximum de deux mois après la réception du rapport par le CCRE-CEDEAO ; à cette occasion, le Consultant réalisera une présentation PowerPoint réutilisable précisant les objectifs, méthodologie, résultats de l'étude ;
- un rapport provisoire du PO, incluant un outil de suivi-évaluation de la mise en œuvre ; ce rapport sera soumis à un second atelier régional de validation qui se tiendra dans un délai maximum de deux mois après la réception du rapport par le CCRE-CEDEAO ; à cette occasion, le Consultant réalisera une présentation PowerPoint réutilisable précisant les objectifs, méthodologie, résultats de l'étude ;
- un rapport final commun au PS et au PO, ainsi qu'un document de synthèse dudit rapport et les présentations PowerPoint révisées.

Le rapport de démarrage, les rapports provisoires, le rapport final, la synthèse du rapport final et les présentations PowerPoint seront soumis, à la charge du Consultant, en français, comme suit :

- a. Le rapport de démarrage : format papier en 5 copies ainsi qu'une copie numérique sur CD ou clé USB ;
- b. Les rapports provisoires (PS dans un premier temps et PO ultérieurement) : format papier en 5 copies chacun ainsi qu'une copie numérique sur CD ou clé USB ;
- c. Le rapport final (PS et PO) : format papier en 10 copies et fichiers numériques sur CD ROM ou clé USB au nombre de 10 copies.

Les rapports, informations et présentations, collectés au cours de la mission, notamment sous forme numérique, seront partie intégrante des produits livrés ; ils viendront enrichir la base documentaire de l'ABM.

6- CALENDRIER

La mission débutera dès la signature du contrat. La durée de travail de la mission est de trois (3) hommes-mois maximum.

La durée calendaire maximum de l'étude est de 9 mois :

- Rapport de démarrage : au plus tard 15 jours après le démarrage de l'étude ;
- Rapport provisoire du PS : au plus tard deux (2) mois calendaires après le démarrage de l'étude ;
- Tenue de l'atelier régional pour examen du rapport provisoire : au plus tard deux (2) mois après le dépôt du rapport provisoire ;
- Rapport provisoire du PO : au plus tard deux (2) mois calendaires après le premier atelier régional ;
- Tenue de l'atelier régional pour examen du rapport provisoire : au plus tard deux (2) mois après le dépôt du rapport provisoire ;
- Rapport final : au plus tard 15 jours calendaires après la tenue du second atelier régional d'examen du rapport provisoire du PO.

Le Consultant participera aux concertations nécessaires à l'adoption des résultats de l'étude, notamment deux ateliers régionaux de validation du rapport provisoire, du PS d'une part, du PO d'autre part. Il participera à la rédaction du rapport des ateliers.

Sur la base de l'ensemble des commentaires, suggestions et critiques, le Consultant rédigera le rapport final de l'étude.

Le rapport final sera soumis à l'examen et à l'approbation du Conseil des Ministres de l'ABM.

7- DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

L'étude sera menée sous l'égide du Centre de Coordination des Ressources en Eau de la CEDEAO (CCRE-CEDEAO) et des Etats membres de l'ABM. Le Consultant se rendra au moins une fois dans chacun des deux pays et à Ouagadougou, au siège du CCRE-CEDEAO. Dans chaque pays, son interlocuteur sera le Point Focal National de l'ABM et au niveau du CCRE-CEDEAO, le Chargé de Programmes Régionaux.

7.1. Services locaux, personnel et installations

Dans chacun des Etats membres, les consultations des différents acteurs seront facilitées et coordonnées par le Point Focal National ABM, en rapport avec le CCRE-CEDEAO.

Les responsabilités du CCRE-CEDEAO consisteront par ailleurs à (i) fournir aux membres de l'équipe du Consultant l'aide administrative et logistique nécessaires pour l'exécution de leurs prestations (obtention de visa, réservation, etc.), (ii) coordonner avec le Consultant la soumission des rapports, planifier et organiser selon un calendrier convenable les concertations relatives à la validation des résultats de l'étude, et (iii) fournir aux membres de l'équipe du Consultant toute la documentation disponible ainsi que les données et informations nécessaires.

Une liste non exhaustive de la documentation disponible est la suivante :

| | | |
|--|--------------|----------------|
| Convention portant statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du Bassin du Mono | Togo - Bénin | 2014 |
| Statuts de l'Autorité du Bassin du Mono | Togo - Bénin | 2014 |
| Programme PCCP « From Potential Conflict to Cooperation Potential ». Cas du bassin du Mono | Bénin - Togo | Septembre 2008 |
| Etudes relatives à la promotion de 3 nouvelles organisations de bassins transfrontaliers en Afrique de l'Ouest. Cas du schéma du bassin du Mono. 1.Rapport d'état des lieux succinct | CCRE | Août 2011 |
| Etudes relatives à la promotion de 3 nouvelles organisations de bassins transfrontaliers en Afrique de l'Ouest. Cas du schéma du bassin du Mono. 2.Proposition pour la mise en place de l'organisation de bassin du Mono assorti d'un projet de feuille de route | CCRE | Août 2011 |
| Etude cartographique et analytique des acteurs | JVE | Novembre |

| | | |
|---|--|------|
| de la société civile intervenant dans le bassin du Mono | | 2013 |
|---|--|------|

7.2. Budget, appels d'offres et marchés

La procédure de sélection du Consultant s'effectuera sur la base des capacités techniques du Consultant et les considérations de prix.

Les frais de voyage, les déplacements à Ouagadougou et dans les pays membres de l'ABM, les per diem, les honoraires, les frais de préparation et de reproduction des rapports ainsi que ceux relatifs à la participation à l'atelier de validation sont à la charge du Consultant.

Les frais de collecte de données, les communications téléphoniques, l'équipement informatique et la reprographie des documents sont également à la charge du Consultant.

L'organisation des ateliers de validation est financée directement par le CCRE- CEDEAO. Elle ne fera donc pas l'objet de proposition budgétaire par le Consultant, à l'exception de sa propre participation, voire son assistance à leur préparation.